Bulletin Municipal

N° 76

Cléry-Saint-André

2016

PLATRERIE
ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE

SARL PASCAL DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél : 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

ART & PAYSAGE

Créer votre jardin à votre image

Réalisation d'ouvrages uniques et personnalisés

Arrosage intégré,
Bassin, éclairage,
Maçonnerie paysagère,
Terrasses, allées, clôtures,
Aménagement en bois de décoration

06 32 68 77 02
www.artetpaysage45.fr
Cléry St André

50% Réduction d'impôts

Services à la personne
Petits travaux d'entretien à la carte

HBT
Électricité Haute et Basse Tension

Électricité Haute et Basse Tension
Gilles VASSELIN

- ✔ Électricité générale
- ✔ Solaire, Photovoltaïque
- ✔ Alarme intrusion
- ✔ Vidéo surveillance
- ✔ Domotique, Interphonie
- ✔ Automatismes de portes & portails
- ✔ Électroménager, Télévision, Antenne

48 Rue du Village - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
☎ : 02 38 45 92 69 - ✆ : 06 79 00 04 25

Edito

Chères Clérycoises, chers Clérycois,

Au nom du conseil municipal je vous adresse nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nos pensées vont naturellement vers les victimes et leurs proches des attentats parisiens. Espérons de ne pas revivre en 2016, ces actes de barbarie et que cette année soit celle de la sérénité retrouvée pour notre pays.

Les travaux en cours à proximité de la Basilique : dévoiement de la route départementale, construction d'une halle de marché au cœur historique ont pour objectif de créer un lieu de centralité permettant des activités diversifiées. Ces deux projets ont reçu le soutien du conseil municipal, de l'entente commerciale et des clérycois en réunion publique. Ces soutiens unanimes sont à souligner et je m'en réjouis. Le conseil municipal reste le centre des débats des affaires communales où tous les conseillers peuvent s'exprimer dans un respect mutuel. Je souhaite que la commune évolue avec le concours de toutes les bonnes volontés, sans à priori, aux côtés de l'administration municipale, des élus et des bénévoles associatifs qui font déjà un travail remarquable.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notré) du 7 août, impose à notre Communauté de Communes du Val d'Ardoux de fusionner au moins avec une autre communauté pour atteindre le seuil des 15 000 habitants dès le printemps prochain. Le conseil municipal en date du 30 novembre dernier a rejeté le projet du schéma de coopération intercommunale fusionnant le Val d'Ardoux et la Communauté de Communes du canton de Beaugency. Tout comme Dry nous souhaitons rejoindre en priorité le Val des Mauves par sa proximité territoriale, du bassin de vie de nos habitants. Nous pensons aussi qu'un regroupement de l'axe ligérien Beaugency, Meung-sur-Loire et Cléry aurait de la cohérence et mériterait une réflexion approfondie. Quant aux études en cours d'un regroupement des 4 Communautés de Communes du Canton de Beaugency, du Val des Mauves, du Val d'Ardoux et de la Beauce Oratorienne, il convient d'être prudent et d'attendre la fin de ces études pour ce choix qui nous semble à ce jour démesuré.

Jean-Claude Boissay notre Garde-Champêtre fera valoir ses droits à la retraite en mars, après 25 années passées au service de la collectivité. Je tiens à lui rendre hommage pour la qualité de son travail, son sens du service public, sa personnalité très appréciée de ses collègues et des clérycois. Je souhaite à Jean-Claude une longue et paisible retraite.

Toute l'équipe municipale vous renouvelle ses meilleurs vœux pour l'année qui débute et vous remercie de votre implication à l'animation de notre commune.

Le Maire,
Gérard CORGNAC

le kiosque à pizzas

PIZZAS ARTISANALES

A EMPORTER 7/7

Cléry-Saint-André
(face Bricomarché)
02 38 61 06 08

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
(face à la Mairie)
02 38 76 91 52

Entreprise
Mellado Patrick

37 rue du Village • 45370 Cléry Saint André
Tél, Fax : 02 38 45 93 08 • Mobile : 06 86 18 55 91
Siret : 433010188 RM 45 • N° TVA : FR77433010188000012 • APE : 4391 B

www.emp-toiture.fr
contact@emp-toiture.fr

thélem assurances

Malussés,
Résiliés alcoolémie,
non paiement,
Contactez-nous

SwissLife

Patrick GUENEUGUES
Agent Général

181, rue du Maréchal Foch
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 95 85
Fax 02 38 45 78 06
clery.saint.andre@thelem-assurances.fr
N° ORIAS : 07006761

SARL ANTONIO - CÉDRIC

COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Siège Social: 49, route de la Ferté - 45150 - JARGEAU
12, rue de la Fontaine - 45370 - CLERY ST ANDRE
Tél/Fax: 02.38.59.97.75 06.82.29.02.44
sarlantoniocedric.over.blog.com

Sarl Arigault. D

Peinture - Décoration
Revêtements muraux et sols
Parquets flottants - Ravalement
Pose de staff

15 ter, rue de St André - 45370 Cléry St André
Tél. 02 38 45 28 82 - 06 65 77 58 82
Email : sarlarigault@yahoo.fr

Prochaine réunion du conseil municipal

Le 22 février 2016

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du conseil municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi matin de 08h30 à 12h.
Fermée l'après-midi.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h.
Samedi matin de 9h à 12h.

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi et samedi matin de 9h à 12h. Fermée l'après-midi.
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André
Tél : 02 38 46 98 98
Fax : 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com
Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Édité à 2000 exemplaires
Conception et impression :
Artfreely +33 (0)2 38 44 04 82

Directrice de la publication :
Odile BOURGOIN
Coordination : Aurélie DELVINGT
Crédits photos : Danièle Pacary et Patrick Lebaupin, associations, municipalité et parents
Dépôt légal : 1er trimestre 2016

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce guide pratique.
C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

Sommaire

- ***Edito*** ..... *P. 3*
- ***Sommaire*** ..... *P. 5*
- ***Une ville en mouvement*** ..... *P. 6 à 9*
  - *Une halle de marché en centre ville / Dévoiement de la RD 951*
  - *La commune rénove plusieurs rues / Une voie verte / Une étude de circulation est en cours / Une canalisation d'eau changée*
- ***Côté culture et patrimoine*** ..... *P. 10 à 13*
  - *La Borne Girouette sur le Chemin de Compostelle / Le Patrimoine de France*
  - *Notre Basilique rénove sa robe / Au fil des saisons / Noël à Cléry-Saint-André*
- ***2015 en images*** ..... *P. 14 à 15*
- ***Côté culture*** ..... *P. 16 à 17*
  - *Départs des bénévoles / Comment fonctionne votre bibliothèque / Ecole Municipale de Musique*
- ***Communication*** ..... *P. 18*
  - *La mairie modernise sa communication / Un nouveau Conseil Municipal des Enfants*
- ***Action sociale*** ..... *P. 20 à 21*
  - *Commission affaires sociales solidarité / Le repas des aînés Le plan canicule / Action de sensibilisation pour octobre rose /*
  - *Zoom sur une activité sociale existante sur notre commune / Le Centre Multi Services*
- ***Ville durable*** ..... *P. 22 à 23*
  - *Mise en accessibilité des bâtiments communaux / Un agenda 21 pour Cléry-Saint-André / Embellissement et fleurissement / Quelques conseils pour jardiner autrement*
- ***Vie scolaire*** ..... *P. 24 à 26*
  - *Rentrée 2015 / Rythmes scolaires / Un nouveau dortoir et une nouvelle classe à l'école maternelle / Les fenêtres de l'école élémentaire rénovées*
  - *Ecole Notre Dame / Collège Jacques de Tristan*
- ***Sports*** ..... *P. 27*
- ***Actus associatives*** ..... *P. 28 à 34*
- ***Droit d'expression*** ..... *P. 35*
- ***Dates à retenir*** ..... *P. 36*

Deux grands projets d'aménagement

Une halle de marché en centre ville

La municipalité cherche depuis plusieurs années à soutenir la redynamisation du marché hebdomadaire afin qu'il continue d'exister. Elle a lancé en 2015 la construction d'une halle couverte qui offrira un lieu plus confortable pour les commerçants et les clients, et donnera une vraie visibilité au marché hebdomadaire. Il s'agira également d'un lieu ouvert aux associations, aux animations et aux touristes.

Le conseil municipal a souhaité repositionner ce projet, un temps envisagé Place de Gaulle, au cœur de la ville afin qu'il participe au développement du marché dans le bourg et apporte ses retombées commerciales aux boutiques alentours. La halle est aujourd'hui un complément majeur du projet de dévoiement de la RD951 pour construire un centre ville nouveau, plus accueillant, plus vivant et plus sûr.

Le lieu d'implantation retenu est la cour de l'ancienne boucherie Lebrun. Ce projet a nécessité de démolir les toilettes publiques qui seront réinstallées dans une dépendance de l'ancienne boucherie, un bâtiment vestige de l'ancien cloître de la Basilique et donnant sur la rue du même nom. A cette occasion, elles seront sécurisées pour éviter les dégradations.

Compte tenu que la halle est installée au chevet de la Basilique, monument classé, la mairie a fait le choix de recourir à un architecte du Patrimoine, Alexandre Bonnassieux de Mer (41). Il a produit un projet respectant le cadre, mais aussi l'enveloppe financière que lui avait fixé la commune. La halle prendra donc l'aspect d'un caquetoire du XV^{e} siècle avec une toiture en ardoise, une charpente apparente en châtaignier et un bel oriel qui invite à y entrer.

Au cœur de la ville, la future halle ne manquera pas de jouer également un rôle touristique. Avec les toilettes publiques attenantes, et face à l'office du Tourisme, elle constituera un point d'accueil pour les visiteurs, notamment les marcheurs et les cyclistes qui pourront y trouver toute l'année un espace abrité pour pique-niquer par exemple.

La mairie souhaite aussi que les associations locales puissent s'approprier ce nouvel espace en plein cœur de la ville : téléthon, marché de Noël, mais aussi pourquoi pas concerts et expositions pourront être accueillis sous la Halle.

Les travaux en cours

Les travaux ont débuté mi-novembre avec principalement la démolition dans un premier temps. Ils devraient se prolonger jusqu'en avril. Pendant toute cette période, le marché hebdomadaire est déplacé dans la rue du Cloître.

Le coût de construction de la halle est de 212 300 euros HT. La commune bénéficie du soutien financier du Conseil régional du Centre pour 20 % de ce montant.

Des discussions sont par ailleurs en cours pour réinstaller un commerçant dans l'ancienne boucherie, dont les murs appartiennent à la commune.

Avant-projet de la future halle

du centre bourg

Dévoiement de la RD 951 : un nouveau visage pour le parvis nord

Créer un environnement à la hauteur de la Basilique : c'est un chantier débuté en 2010 dans la rue du Cloître et qui continue en 2016 avec le dévoiement de la RD 951. Cet aménagement va complètement reconfigurer le centre de Cléry et le parvis nord. Il doit aussi apporter davantage de sécurité et plus d'attractivité pour les commerces.

En 2016, une nouvelle étape du réaménagement des abords de la Basilique verra le jour. Le projet consiste à dévier la route départementale qui passera plus près de la Basilique et libèrera ainsi de l'espace devant les commerces pour l'aménagement de terrasse, la circulation des piétons et le stationnement.

De plus, la route sera surélevée afin de supprimer tout ressaut et toute marche entre route et trottoirs sur l'ensemble des parvis nord et ouest. Cet aménagement permettra de réduire la vitesse des véhicules, qui sera désormais limitée à 30 km/h, et de sécuriser davantage les déplacements des piétons pour les inciter à profiter du centre ville et de ses commerces. Associé à la halle, ce projet a vraiment pour objectif de soutenir l'activité commerciale dans le centre par un environnement accueillant et sûr pour tous.

Cet aménagement doit aussi mettre en valeur la Basilique en lui restituant un cadre à sa mesure. C'est pourquoi le pavage sera étendu sur les trottoirs côté café afin de créer une unité visuelle de la place.

L'ensemble du projet est piloté par un duo d'architectes paysagistes orléanais, François Chevalier et Michel Frinault. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Eurovia Centre Loire. Le coût de cet aménagement est de 249 500 euros HT. Des subventions ont été obtenues de la Région Centre Val de Loire et du Conseil départemental du Loiret. Les travaux débuteront mi-janvier et dureront jusqu'en avril. Ils ont été précédés en décembre d'une intervention du syndicat d'eau C3M qui a changé la canalisation d'eau dans ce secteur.

La circulation pendant les travaux

La mairie, le conseil départemental, les architectes et l'entreprise Eurovia ont travaillé conjointement à élaborer un plan de circulation qui réduise autant que possible la durée des travaux et limite les désagréments, notamment pour les commerces.
Pour ces raisons, ils ont fait le choix de maintenir la circulation rue du Maréchal Foch en sens unique (Orléans-Blois) entre la rue de Meung et la rue Louis XI afin d'éviter les feux et leurs longues files d'attente, et pour maintenir l'accès aux commerces. Pour des raisons de sécurité, la traversée des poids lourds sera en revanche interdite.

En résumé :

- de janvier à avril : sens unique Orléans-Blois, interdit aux PL
- du 8 au 19 février : carrefours RD951/rue de Meung et RD951/rue Louis XI fermés, circulation coupée

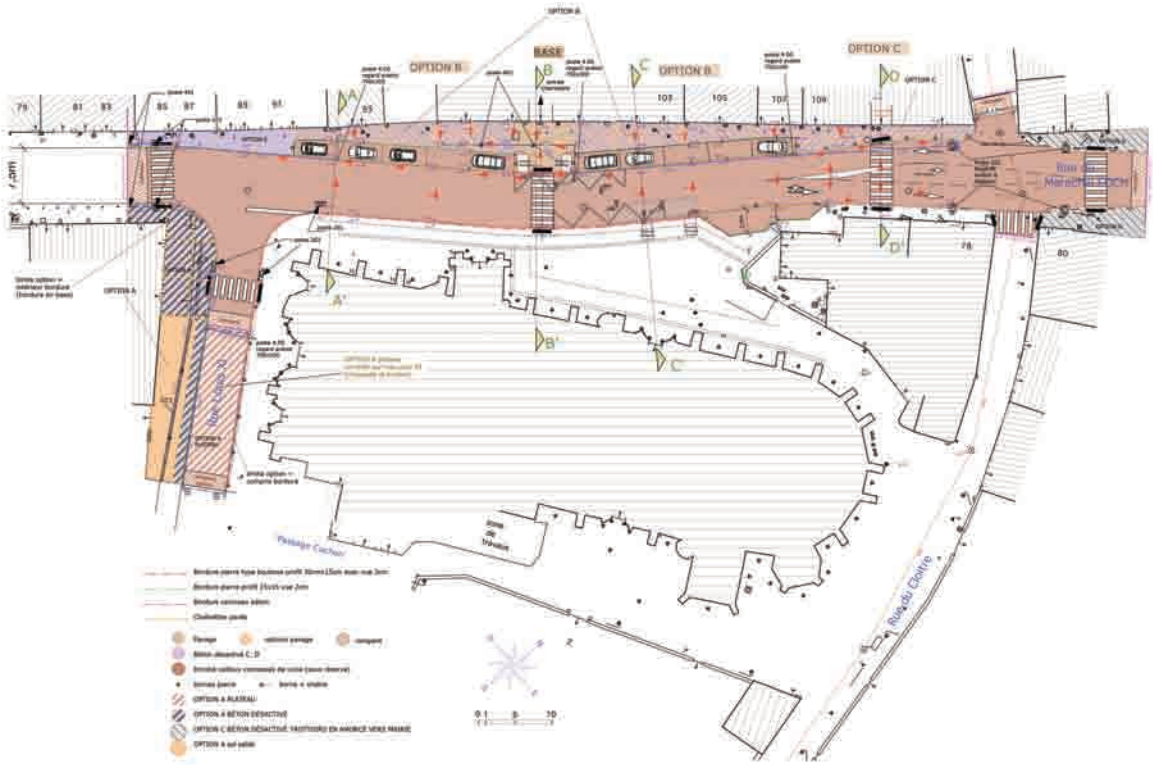

La commune rénove plusieurs rues

L'entretien de la voirie communale est une priorité du mandat.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés au cours de l'exercice 2015. Depuis son élection en 2014, la municipalité a augmenté fortement le budget consacré à ces travaux. Au total, plus de 150 000 euros ont ainsi été consacrés à ce programme en 18 mois. Cet investissement était un engagement fort qui sera poursuivi tout au long du mandat.
Cette année, les travaux ont porté sur la réfection des rues du Moulin, des Bordes et des Bonshommes. En 2016, l'effort sera concentré sur le dévoiement et le secteur des écoles.
En 2015, la commune est également intervenue sur la route de Mézières-les-Cléry. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec la Communauté de communes du Val d'Ardoux, car cette route est d'intérêt intercommunal au vu de son trafic important. Le bombé de la route a été corrigé permettant une circulation plus sûre.
En complément de ces gros travaux, la commune a développé sa gestion préventive de l'entretien de la voirie. Lors de deux campagnes, les agents municipaux ont procédé en régie au bouchage des « nids de poules » afin de prévenir la dégradation des routes. N'hésitez pas à informer la mairie de ces dégradations que vous rencontrez, car une intervention régulière de nos services permet de prolonger la durée de vie de nos rues et trottoirs.

Rue des Bonshommes

Une voie verte le long de la route de Blois

La commune avait élaboré un « Plan de Déplacement Rural » permettant de recenser les itinéraires qui pouvaient être empruntés en toute sécurité par les cyclistes et piétons pour se déplacer dans la commune. Certaines zones nécessitent cependant des aménagements pour renforcer cette sécurité.

C'est pourquoi la municipalité a décidé la réalisation d'une « voie verte » le long de la route de Blois, entre la rue du Stade et la zone commerciale de la Salle. Cette voie sera réservée aux piétons et cyclistes. Elle est située en retrait de la route pour se déplacer en toute sécurité. D'un bout à l'autre, l'aménagement a été réalisé conforme aux normes d'accessibilité, permettant un déplacement confortable et sûr pour les personnes en fauteuils roulants.

Ces travaux ont été réalisés au cours de l'hiver pour un montant de 40 000 euros HT.

A cette occasion, il a aussi été décidé de renforcer le réseau d'éclairage public. En effet, il subsistait une zone non éclairée entre la rue du Stade et le Chemin de la Salle, sur cet axe principal de la commune. Compte tenu des travaux de la voie verte, il est apparu judicieux de réaliser conjointement les aménagements permettant de mettre en lumière cette portion de route. La pose des candélabres aura lieu début 2016. Le coût pour la commune est de 17 000 euros HT. L'éclairage installé sera un dispositif à LED, économe en énergie.

Aménagement en cours

Une étude de circulation est en cours

La commission « Travaux, sécurité et circulation » a entrepris, dès son installation, une réflexion sur l'organisation des mobilités sur notre territoire et sur les enjeux de sécurité routière. Une étude doit livrer ses résultats en 2016.

La réflexion initiale de la commission s'est appuyée sur le constat de plusieurs phénomènes : une vitesse excessive sur plusieurs axes traversant la commune, une diffusion de plus en plus importante du trafic de transit intercommunal au cœur des quartiers (Saint-André, Maisons Rouges) et un développement de l'urbanisation autour de voies anciennes qui ne sont plus adaptées aux trafics qu'elles supportent aujourd'hui. De plus, si la commune a été en avance sur les déplacements doux avec l'élaboration au cours du précédent mandat d'un « plan de déplacement rural », celui-ci reste à traduire en aménagement adapté sur le terrain.

Cette étude avait été précédée d'un travail en interne à la commission dès 2014, associant élus et clérycois qualifiés. Il avait néanmoins vite montré ses limites et c'est pour cela que la commission a finalement décidé de faire appel à un bureau d'études spécialisé dans les mobilités, le cabinet ARTER.

Les techniciens ont d'ores et déjà réalisé des comptages directionnels aux principales intersections de la commune et effectué des relevés de profil des routes, mettant en lumière la place accordée aux différents modes de déplacement et leurs difficultés d'articulation.

En janvier, le cabinet présentera son diagnostic complet et finalisé, puis les élus pourront travailler sur différents scénarios d'amélioration. Une réunion publique sera organisée au premier trimestre 2016.

Nouveau sens de circulation dès 2016 à la Poule Blanche

Les élus ont accepté de revoir dès 2016 la circulation dans le secteur de la Poule Blanche. Ceci était nécessaire pour améliorer la sécurité routière aux abords des écoles, et pour tenir compte du développement du lotissement des Hauts Bergerêts. Ainsi, l'entrée dans la zone s'effectuera par le sentier des Murailles et la sortie par le chemin des Bergerêts. Un feu tricolore sera installé au carrefour avec la rue de Meung.

Une canalisation d'eau changée rue du Maréchal Foch

Ces derniers temps, les analyses d'eau alertaient sur la dégradation importante de la canalisation d'eau située sous le trottoir sud de la rue du Maréchal Foch. Il devenait urgent de la remplacer. Le syndicat d'eau C3M a donc décidé de réaliser ce chantier dès 2015.
Trois mois de travaux ont été nécessaires pour remplacer la canalisation entre la rue du Cloître et la rue du Château d'eau. Le syndicat en a profité pour remplacer également les derniers branchements en plomb qui restaient sur ce secteur.

Ce changement de canalisation s'inscrit dans un programme important de travaux que poursuivra le C3M au cours des prochaines années sur ses communes membres de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés et Mézières-Lez-Cléry afin de moderniser l'ensemble du réseau d'adduction d'eau potable et d'assainissement. C'est une mission lourde et coûteuse, mais ô combien vitale tant l'eau potable et le tout à l'égout sont désormais essentiels à notre vie quotidienne.

La commune travaille pour sa part à faire suivre cette intervention d'un réaménagement des trottoirs de la rue du Maréchal Foch, pour rénover et sécuriser la traversée de ville. Un revêtement en émulsion sera donc réalisé par le C3M après ses travaux, en attente d'une intervention plus importante de la municipalité.

Changement de canalisation

La Borne Girouette sur le chemin de Compostelle

Cette borne girouette est l'œuvre de Yann Hervis, artiste plasticien, de la région d'Orléans.

Elle est pour le pèlerin ou le marcheur, la marque de l'étape de Cléry-Saint-André.

C'est à la demande de trois associations, Lumière sur Notre Dame de Cléry, Cléry Son Histoire en Lumière et les Amis de Cléry, qu'il nous a proposé cette création. Elle est une représentation contemporaine des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, mêlant dans une vision moderne la symbolique de ces chemins, la mémoire des racines de notre patrimoine clérycois.

La Région est à l'initiative de ce projet. En proposant le PACT - Projet Artistique et Culturel de Territoire - elle a incité les acteurs et les forces culturelles d'un territoire à se mutualiser pour élaborer un projet artistique commun en s'appuyant sur le savoir-faire d'un artiste reconnu de la Région.

Ces trois associations d'un même territoire de la CCVA - Communauté de Communes du Val d'Ardoux - se sont unies en 2012 pour travailler sur le thème du voyage, thème choisi par l'ensemble des associations locales.

Le voyage évoquait les Chemins de Saint-Jacques, la volonté commune fut de faire revivre cet itinéraire si emblématique et parcouru par tant de marcheurs, de pèlerins traversant nos communes.

Inauguration de la borne girouette

Cette démarche s'est articulée en plusieurs étapes dont l'une a été celle du projet artistique, celle de l'expression et du regard de notre temps sur ces chemins, premier itinéraire culturel d'Europe.

Elle a abouti à cette œuvre qui vient embellir ce lieu sanctuaire qu'est la Basilique de Cléry- Saint- André , elle est une halte sur la voie « Turonensis » reliant Paris à Saint-Jacques-de -Compostelle en passant par Orléans et Tours (1 743 kms).

Le financement de cette borne a été permis grâce à :

- la Région et la CCVA à hauteur de 45 %,
- le GAL Forêt d'Orléans dans le cadre du programme LEADER soutenu par l'Union Européenne pour le développement rural en a subventionné 35 %,
- le Crédit Agricole a donné une participation de 5 000 €,
- la mairie de Cléry-Saint-André a installé cette œuvre et sa signalétique.
- Les habitants du Val d'Ardoux que ce soit par le mécénat ou par le biais d'une souscription ont largement collaboré, ils se sont appropriés en quelque sorte cette borne :

Michelle ALFANDARI, Jean-Pierre BARON, Odile BELOUET, Jean-Pierre BEREAUD, Odile BERGIS, Arnaud BIARD, Madeleine BOURGOIN, Odile & Jacques BOURGOIN, Jean-Michel CHABRIAIS, Georges CHENESSEAU, CLERY CONDUITE, Françoise & Gérard CORGNAC, Danièle COUTEAU, Sabine DEBROSSE, Xavier DESCHAMPS, Alain DURU, EARL Gatelier, Daniel FROSIO, Patricia GAUCHET, Marie-Christine HOWYAN, Xavier JOSQUIN, Jean-Marie LEFEVRE, Frédéric LEMAIRE, Hubert LEMAIRE, Jean-Pierre MARTY, Jean-Luc MEERNOUT, Vincent MENU, Jean-Jacques MINIERE, Jean-Marie MOUZE, Chantal NOTTEGHEM, Clément OZIEL, Sylvie PERRUCHE, Jean-Luc PHILIPPEAU, Elisabeth & Jean-François PILORGE, Michel PINEAU, Christian POPLIN, Denise et François REYNAUD, Christine SASSIER, Claude SOCQUET, Christiane & Gérard TCHAMITCHIAN, Philippe de TRISTAN.

Le Patrimoine de France

En 2014, la France demeure la premiere destination touristique mondiale.

Les Européens restent de loin les visiteurs les plus nombreux. Le tourisme est une composante essentielle de l'économie française. Les retours du tourisme se mesurent dans les secteurs d'activité de l'hôtellerie, de la restauration, dans les achats du savoir-faire français et dans la fréquentation des lieux culturels.
Mais pourquoi la destination France attire t-elle autant la curiosité internationale ?
Son principal atout, la richesse de son patrimoine.

Le patrimoine principal atout économique de la France !

A travers les siècles, notre histoire a construit notre patrimoine, nos châteaux, nos cathédrales, nos ponts, nos musées….. et ainsi se dessine le visage de la France. Cet héritage de pierres nous est transmis et notre devoir est de le maintenir en lumière.

La France fut gouvernée par de grands dirigeants visionnaires et ambitieux. Ils n'ont eu de cesse d'imposer la grandeur de notre pays en repoussant nos frontières et en élevant notre magnifique patrimoine qui est alors l'image d'une France forte et riche face à la puissance étrangère.
Les hommes sont au centre de cette aventure à la fois terrible et merveilleuse. Le peuple est l'acteur principal, il a façonné la France, il a tenu ce rôle difficile et ingrat, en subissant les conditions et les moyens tout au long des différentes époques.

Dans sa générosité notre histoire n'a pas oublié Cléry-Saint-André, elle nous a transmis une part de sa richesse en nous offrant une Basilique de style gothique flamboyant. Aujourd'hui c'est à notre tour d'œuvrer pour maintenir en lumière Notre Dame de Cléry. C'est ce joyau au coeur de notre ville qui peut séduire et conduire Cléry-Saint-André vers une ouverture culturelle, touristique et commerciale. La Basilique doit prendre sa deuxième dimension, celle d'un lieu de rassemblement culturel pour impulser une dynamique qui aura inévitablement des retombées économiques.

Cléry-Saint-André peut profiter de sa situation dans le Val de Loire pour rejoindre les manifestations du festival de Sully, des châteaux de Meung sur Loire, de Beaugency, de Chambord et plus encore avec le temps et la volonté d'un réel développement.

Cléry-Saint-André n'est pas une ville anodine, elle est marquée du sceau royal.

Louis XI aimait s'y ressourcer, il venait rêver du royaume parfait qui animait sa pensée.

Clérycois, acceptons la Basilique comme un don de l'histoire et ne la limitons pas à une unique vision cultuelle.

Notre Dame de Cléry appartient à chacun d'entre nous.

Respectons les souffrances inscrites sur la pierre, n'ignorons pas les vies perdues pendant la construction de cet édifice, que ces sacrifices ne soient pas vains.
La Basilique nous ouvre ses portes et nous invite aux fêtes culturelles, expositions, conférences, concerts…

« Entrez dans la basilique pour que brille et perdure la grandeur de notre histoire et la richesse de notre culture"

Histoire, Patrimoine et Culture sont unis sur le chemin de la connaissance.

Odile BOURGOIN
Adjointe à la Culture et au Patrimoine

CONFERENCE SUR LOUIS XI
Animée par l'historien Gonzague SAINT BRIS
Auteur de l'œuvre "Louis XI, Le méconnu"

Samedi 14 mai
A la Basilique Notre Dame de Cléry

Notre Basilique rénove sa robe

Vous l'avez constaté, vous qui passez au quotidien devant le parvis, en début d'année 2015 la Basilique s'est habillée d'un échafaudage, les travaux ont démarré. La façade Nord est le dernier volet de cet important chantier de restauration. Le dossier des travaux de la Basilique se poursuit avec la tranche 4, travées 4-5-6-7 allant du clocher au chevet.

Un important travail sur la pierre est réalisé : dépose et remplacement d'éléments défectueux, de la pierre de couronnement sur le pinacle haut, des pierres de jambage, ouverture et création d'un vitrail. La reprise de la charpente est terminée ainsi que le remplacement des gouttières.

Un rappel : Le montant de la restauration de cette tranche s'élève à 662 400 HT, l'Etat finance le montant des travaux à hauteur de 50% soit 331 180 HT, le Conseil Général affirme sa participation à hauteur de 44% soit 294 800 HT et notre commune supportera 6% du montant des travaux.

Les travaux se termineront fin 2016 pour la 1ére tranche. Les éventuelles tranches conditionnelles seront débloquées si les subventions attendues sont confirmées.

Une exposition photo sur les travaux de la Basilique

Pour permettre à tous les clérycois de découvrir la nature des travaux en cours sur la Basilique Notre-Dame, la mairie organisera du 30 janvier au 27 août 2015 une exposition de photos dans le déambulatoire de la Basilique.
Les clichés de Jacques Bourgoin seront l'occasion pour chacun de comprendre les rénovations qui sont effectuées, notamment de comparer l'état avant et après l'intervention des tailleurs de pierre. Ils permettront d'admirer la finesse de l'ouvrage sur lesquels une équipe de tailleurs de pierre travaille depuis près d'un an. L'exposition offrira enfin aux visiteurs un regard original sur l'édifice, depuis les toits et les échafaudages, un angle de vue imprenable et habituellement inaccessible.
Cette exposition s'adressera également aux touristes de passage, afin qu'ils comprennent la responsabilité que représente, pour notre commune, l'entretien d'un monument historique comme Notre-Dame de Cléry.
Une conférence avec l'architecte en charge des travaux sera également organisée. La date sera communiquée ultérieurement.

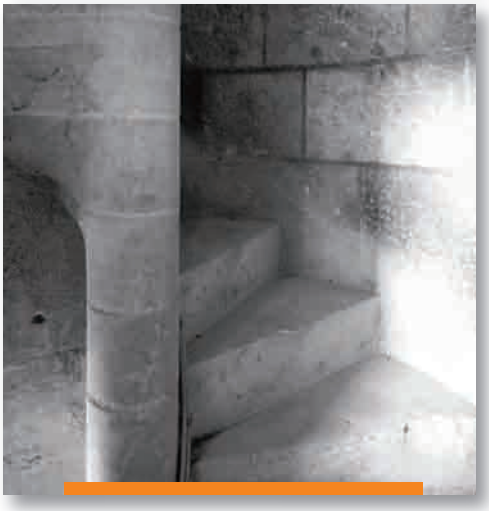

Au fil des saisons notre cœur de ville s'anime

Cléry Art

Du 29 juillet au 16 août, la manifestation estivale d'arts plastiques a coloré la salle Charlotte de Savoie et a mis à l'honneur les artistes Clérycois, ainsi que pour la première fois, les élèves des classes de 6ème et de 5ème du collège Jacques de Tristan. Invités d'honneur de l'exposition, ils ont exposé leurs travaux de création dirigés par Véronique Fournier, professeur d'arts plastiques. Cette exposition a été très appréciée du public, le livre d'Or transcrit les félicitations pour la qualité des œuvres, la diversité des styles et le travail artistique des collégiens. Un prix du public a été délivré aux trois premières œuvres sélectionnées par les visiteurs, le 1er prix a été décerné à une artiste de l'atelier de peinture de Cléry-Saint-André (Création Accueil) Chantal Leclainche pour le pastel « Les nénuphars ». Le 2e prix a également été décerné à une artiste de l'atelier de peinture de Cléry-Saint-André (Création Accueil) Christiane Horvat pour le pastel « Le portrait ». Enfin, le 3e prix a été décerné à Florence Chilloux, pour son tableau « La grande Clérycoise ».

1er Prix « Les Nénuphars », Chantal LECLAINCHE

Noël à Cléry-Saint-André

Les élus de la commission Culture ont organisé des manifestations de Noël au cœur du bourg de Cléry-Saint-André et ce tout au long du mois de décembre.

Le sapin de Noël

Dans le cadre des TAP les enfants de l'école des Bergerets ont créé les décorations de l'accueil de la Mairie. Sous les conseils de Séverine Vauzelle, ils ont libéré leur créativité, pris les pinceaux, les couleurs, les papiers, les plumes, les petits bois et ont réalisé un sapin de Noël contemporain qui a été très apprécié du public.

La boîte aux lettres du Père Noël

Pour la première fois, une boîte aux lettres du Père Noël a été installée sur le parvis de la Basilique du 7 décembre au 21 décembre 2015. celle-ci à été construite par Philippe Dessiaume. De nombreux enfants ont déposé leur lettre et le Père Noël malgré un programme chargé, n'a pas oublié de leur répondre.

La boîte aux lettres du Père Noël

Le Marché de Noël

Après son succès de l'année dernière, les 12 et 13 décembre, s'est déroulé notre 2ème Marché de Noël. Six nouveaux exposants ont rejoint le marché, une évolution encourageante qui enrichit cette manifestation. Les commerçants, les artisans, les associations ont exposé leurs spécialités pour le plaisir des papilles et ont proposé de nombreuses idées de cadeaux pour remplir la hotte du père Noël. Les collégiens accompagnés des enseignants ont tenu un stand. Ils ont présenté des tee-shirts et autres spécialités anglaises pour constituer une aide au financement de leur voyage en Angleterre.
Au cœur de notre ville s'instaure une animation dynamique pour nos commerces ou une manière simple de préparer les fêtes de fin d'année ensemble.

Concert de Noël

Quelques 600 personnes ont partagé un moment musical et familial.
Le dimanche 20 décembre, nous avons accueilli dans notre Basilique, l'orchestre Brass Band du Val de Loire, dirigé par Jérome Genza et l'ensemble vocal Ephémères sous la direction d'Emilie Legroux.
Le Brass Band Val de Loire est composé de 30 musiciens issus des conservatoires de la Région Centre Val de Loire. Cet ensemble de cuivres et de percussions de tradition anglaise nous a proposé un Concert de Noël et perpétue ainsi les chants populaires.
L'orchestre fut accompagné de l'ensemble vocal Ephémères entièrement féminin, il regroupe des musiciennes de l'agglomération orléanaise pour promouvoir la musique vocale et chorale d'époques et de styles différents.
Le public enthousiaste a chanté « White Christmas » et vibré de l'émotion simple d'un Joyeux Noël !

La crèche vivante

Et pour terminer ce mois de décembre avec une note d'espoir, l'association Le Cercle Albert de Mun, a présenté la deuxième version de la crèche vivante. Une ambiance chaleureuse a réchauffé notre Basilique qui a ouvert ses portes à un large public de grands et de petits, tous enchantés, les yeux rieurs, le sourire aux lèvres et le cœur heureux pour fêter Noël.
C'est avec grand plaisir que la municipalité a orchestré ces manifestations que nous renouvèlerons sur le thème « Préparons les fêtes ensemble ».

Retour sur 2015

Cérémonie des Voeux de Monsieur Le Maire

Départ de Frédéric De Koninck, secrétaire général de mairie

Claude Boissay élu Conseiller départemental

Repas des Aînés

Remise des dictionnaires aux CM2

Fête de Saint-André - Course de réfgularité

Cléry Art

Festival des Arts de la Rue

Accueil des nouveaux habitants

Réunion Publique

Cérémonie du 11 Novembre

Téléthon

Marché de Noël

Trophées Sportifs

Concert de Noël

La mairie salue les actions menées par les bénévoles

Départ d'Adeline VADALA

Marie-Thérèse MIMEUR, Odile BOURGOIN, Carole OZIEL et Nabiha EL GHOUL

C'est sous le mandat du Dr BRIDART, le 9 octobre 1993 que la bibliothèque municipale a ouvert ses portes.
En cette année 2015, quatre des membres quittent l'équipe de la bibliothèque.
Adeline Vadala, bénévole depuis 1993, a fêté son départ avant de couler des jours paisibles au soleil.
Le 21 novembre, lors d'un moment de convivialité, nous avons pu remercier Marie-Thérèse Mimeur, qui a été nommée Régisseur de la bibliothèque municipale comme en témoigne un arrêté municipal du 3 janvier 1994 classé dans nos archives. Elle a accepté les responsabilités avec pour seul retour la reconnaissance des lecteurs. Elle est, tout comme Carole Oziel et Adeline Vadala, bénévole de la première heure. Elles nous ont offert vingt-deux années de leur temps. Nabiha El Ghoul a rejoint l'équipe dès son arrivée sur Cléry-Saint-André en 2010.
Mesdames, nous vous disons un grand merci pour votre implication dans la vie de notre bibliothèque municipale et au-delà dans la vie de notre commune.

Comment fonctionne votre bibliothèque ?

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Régulièrement l'équipe des bénévoles se réunit pour établir le calendrier des permanences, détailler le déroulement des manifestations en veillant toujours à la satisfaction des lecteurs. Le référencement informatique, l'équipement des livres, le suivi des prêts, le maintien en bon état du parc de lecture, l'archivage et la mise à jour du fichier des lecteurs sont également des actions quotidiennes.

Chaque trimestre revient le choix des livres à acheter, il faut être attractif et nourrir la curiosité des lecteurs.

La décoration des salles et de la vitrine accompagne les saisons et les manifestations et permet à l'équipe de laisser libre courts à sa créativité.

Ces bénévoles montrent une grande disponibilité pour recevoir les classes primaires et les collégiens en dehors des heures du public, pour assurer des réunions avec les enseignants.

La bibliothèque municipale est également en lien avec les différentes associations pour organiser des manifestations, inviter des auteurs.

Dans une bonne ambiance, l'équipe de la bibliothèque donne beaucoup pour le plaisir des lecteurs de tous âge, les plus jeunes apprécient la lecture de contes.

Aujourd'hui Mme Guilmoto, accompagnée de sa fille Juliette, rejoint l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, nous lui souhaitons la bienvenue.

Leurs sourires vous accueillent :

Patricia Gauchet, Marie-Claire Guilbeault, Juliette et Sophie Guilmoto, Christine Javoy, Christelle Meneau, Christian Foret.

Vous aimez les livres ?

Aujourd'hui la bibliothèque de Cléry-Saint-André renouvelle une partie de son équipe de bénévoles.

Rejoignez-nous !

Ecole Municipale de Musique

L'Ecole Municipale de Musique (E.M.M.), ses élèves et toute l'équipe pédagogique vous invite à vivre et partager la musique à Cléry-Saint-André lors des concerts et stages proposés tout au long de l'année scolaire.

Au plaisir de vous y retrouver !

Auditions de Noël - Le 14 décembre 2015

Prochains évènements

Audition des « jeunes élèves »

Mardi 15 mars 2016 - 19h
Salle polyvalente de l'école élémentaire des Bergerêts

Concert « Clarinette »

Concert de la classe de clarinette de l'E.M.M. et ensemble des classes de Cléry et Mareau-aux-Prés
Samedi 12 mars 2016 - Salle polyvalente de l'école élémentaire des Bergerêts

Concert de Printemps

Concert de l'Harmonie de Cléry-Saint-André avec la participation des élèves et professeurs de l' E.M.M.
Samedi 19 mars 2016 - 20h30 - Espace Loire

Auditions « Les p'tites bêtes »

Concert des classes de Flûte, Percussions et Eveil musical de l'E.M.M.
Samedi 23 avril 2016 - 16h - Espace Loire

Audition des élèves de 2ème et 3ème cycle

Samedi 11 juin 2016 - 17h - Salle polyvalente de l'école élémentaire des Bergerêts

Audition de fin d'année lors du Festival « Les arts dans la rue »

Spectacle en partenariat avec l'association de danse Diagonales.
Samedi 2 juillet 2016 - 16h30 - Extérieur

L'E.M.M. propose à tous (enfants à partir du CP, adolescents et adultes) un enseignement de qualité et
l'opportunité de participer à des projets musicaux variés.

Instruments enseignés

Flûte traversière - Piccolo, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette - Cornet - Bugle, Cor, Trombone, Tuba, Guitare basse électrique, Contrebasse et Percussions d'Orchestre.

Ensembles proposés

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

Chorale
Enfants de 7 à 10 ans

Orchestre d'Harmonie junior
En fonction du niveau instrumental

Ensemble de percussions - BATUCADA
A partir de 9 ans

Des stages ponctuels pendant l'année et des ateliers de Musique de Chambre sont également proposés.

L'E.M.M. est en lien avec l'Orchestre d'HARMONIE de Cléry-Saint-André pour les musiciens plus confirmés.

Contact - Renseignements :
L'Ecole Municipale de Musique est située au
131, rue du Maréchal Foch
Mail : musique@clery-saint-andre.com
Tél.: 06 47 90 94 42 - 02 38 45 70 93
(sur répondeur)

La mairie modernise sa communication

La commission communication poursuit la mise en place de la nouvelle charte graphique de la commune. Vous avez vu les oriflammes à l'effigie du nouveau logo flotter aux entrées et sorties de ville ainsi que dans la rue principale.

Un nouveau site internet

Afin de mieux répondre aux besoins des clérycois, le site de la commune a été entièrement repris. Les rubriques du site internet ont évolué, la page d'accueil offre désormais une meilleure visibilité sur les manifestations en cours et à venir. La création des boutons « En 1 clic » permet d'accéder rapidement aux pages les plus demandées : les horaires de la déchetterie, les menus du restaurant scolaire... Des documents tels que les compte-rendus des conseils municipaux, les feuilles d'inscription aux services périscolaires sont également téléchargeables en ligne. Les onglets ont été définis dans l'objectif que la navigation du site soit optimisée tant pour les clérycois que pour les touristes.

Un support de présentation de la commune

Enfin, la commission communication a préparé un support Powerpoint de présentation de la commune. Ce diaporama met en valeur notre territoire rural avec son savoir-faire, les aménagements de notre commune, ses équipements et ses services. Il a été présenté pour la première fois le samedi 26 septembre à l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants. Il a depuis été réutilisé lors de plusieurs manifestations officielles accueillies à Cléry-Saint-André.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

Cette année scolaire 2015/2016, le C M E, conseil municipal des enfants, classes de CM1 et CM2 est renouvelé à 50%. L'école Notre Dame est représentée par 4 conseillers et l'école des Bergerets par 14 conseillers. Le 16 octobre, Melinda MACIEL et Basile BOUCHAUD-LELAIT ont obtenu le plus de suffrages et ont été respectivement élus Présidente et Vice-Président.
Les conseillers élus pour 2 ans, travaillent ainsi sur des projets à plus long terme. Cette dernière vision permet aux enfants de réfléchir et de s'exprimer sur des projets plus variés et plus ambitieux. Lors de la réunion du 18 décembre un projet a été validé, « la construction de maisons à oiseaux ». Plusieurs motivations ont été développées, l'observation, la connaissance des espèces, la protection des animaux.

Le conseil municipal des enfants 2015 / 2016

Noms des élus conseillers :
Mathis BARBARY, Lou BONNINGUE, Ilana BONSERGENT, Basile BOUCHAUD-LELAIT (Vice-Président), Orégane CARLIER, Léonie DUPUIS, Dorine GAUGUELAIS, Tayana GUELLIER, Mélinda MACIEL, Inès MARC, Hugo MENEAU, Christian TESSIER, Ethan TILKI, Sacha TURPIN-ELBAHI, Maxence RELET, Arnaud ROTUREAU, Noélie SANDRÉ (Présidente), Andy STEPHAN.

Le CME 2014/2015 a mis en place 3 projets

➜ **1** - Pour une ville propre, deux messages sont collés sur les poubelles :
- "Mets tes déchets à la poubelle, la nature sera plus belle"
- "Les poubelles ne sont pas belles mais elles servent"

➜ **2** - Pour un recyclage utile, une poubelle est installée dans les écoles primaires, école des Bergerets et école Notre Dame, pour récupérer les bouchons plastiques qui seront remis à l'association « Les Bouchons d'Amour ».

➜ **3** - Une course de régularité, une nouvelle manifestation sportive qui s'inscrit, dans le programme de la Fête de Saint-André.

BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél.02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

CLERY AUTOS
Réparateur agréé Citroën
ZA La Salle
45370 CLERY-SAINT-ANDRE

CITROËN

Réparation toutes marques
Vente véhicule neuf et occasion
Pose pare brise
Tolerie peinture
Climatisation
Pose pneumatique
Passage au contrôle technique
Raccompagnement du client
Prêt véhicule de courtoisie

Création Meuble
TOUS STYLES ET COPIES D'ANCIEN
Meubles et Décoration de la Maison
Cuisines sur Mesure
Agencements d'intérieurs
Xavier JOSQUIN
Maître Artisan - Ebéniste

Atelier : 14 allée de la Bergerie
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 74 17

Magasin expo.
141 bis, route d'Orléans
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Sarl ESPACE PLATRE

- Pose, cloisons sèches
- Aménagement combles
- Isolation
- Menuiserie

ZA de la Salle
Route de Blois
45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 40 11
Fax 02 38 45 40 80

E-mail : espaceplatre@gmail.com

Espi
Electricité Générale
Alarme Vol

Patrice MOLLE
2, rue du Fourneau
45370 Cléry-Saint-André
Tél. 02 38 45 92 21
patrice-molle@wanadoo.fr

IMO CONSEIL France

Patricia BURAULT
Mandataire indépendant
immobilier
06 30 40 73 68 / 02 38 45 60 29
patricia.burault@imoconseil.com
45370 Cléry St André

Toutes les offres sur notre site
www.imoconseil.com

Estimation gratuite

LD CLERY MENUISERIES
5 rue des champs moreau 45370 CLERY ST ANDRE
Un artisan à votre écoute pour un projet personnalisé

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
RGE QUALIBAT

SARL **VERGER**
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Terrassements - Clôtures - Allées
CLERY ST ANDRE - 02 38 45 35 13

Commission affaires sociales solidarité

La commission affaires sociales-solidarité a pour objectif principal de faciliter la vie des habitants de notre commune pour tout ce qui a trait à l'insertion sociale et professionnelle.

Ces actions sont diverses et variées allant de la mise en place du plan canicule à l'organisation du repas des aînés en passant par des opérations de sensibilisation.

Le repas des aînés

Le repas annuel offert aux Clérycois de plus de 70 ans s'est tenu le 19 avril 2015. Ce repas qui a lieu tous les ans à l'espace Loire a permis à tous les convives de se retrouver dans une ambiance de convivialité. Le menu était préparé par M. Augras, ancien propriétaire de l'hôtel Notre Dame et l'animation Karaoké assurée par les élus.

Pour 2016, nous vous donnons rendez-vous
dimanche 1er mai 2016 à l'Espace Loire.

Le plan canicule

Comme chaque année depuis 2004, le plan canicule a été réactivé en début d'été. Il comprend trois niveaux d'alerte progressifs dont le premier niveau de veille saisonnière est déclenché automatiquement du 1er juin au 31 août. Dans le cadre de ce plan de prévention, le Centre Communal d' Action Sociale (C.C.A.S.) de Cléry met en place un registre communal nominatif destiné à recenser toutes les personnes isolées susceptibles de nécessiter l'intervention ciblée des services sociaux et sanitaires.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence « canicule » par la Préfecture, un contact est mis en place avec les personnes inscrites sur ce registre afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin (visites, appels…).

Les personnes pouvant s'inscrire doivent habiter Cléry-Saint-André, avoir plus de 65 ans (ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou bien être adultes handicapés.

La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches. Les informations du registre communal resteront confidentielles et ne seront utilisées qu'en cas de canicule, dont les niveaux d'alerte seront activés par la Préfecture.

En l'espèce, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de Cléry.

Action de sensibilisation pour octobre rose

Brigitte Martin, Gérard Corgnac, Maire, Sylvie Thiéry et Nathalie Dupuis

A l'occasion « d'Octobre rose 2015 », la commission des affaires sociales de Cléry a décidé de mener une action et de s'associer à cette démarche.

Cette concertation a pour objectif d'améliorer la politique de dépistage de cancer du sein en donnant la parole aux citoyennes et aux citoyens, mais aussi aux différents acteurs du dépistage.

En ce sens la commune de Cléry s'est mobilisée en allant à la rencontre des Clérycois le samedi 30 octobre 2015, sur le marché hebdomadaire en remettant un nœud rose et de la documentation à cet effet.

A cette occasion 90,20 euros ont été collectés et remis en intégralité à la Ligue Nationale contre le Cancer - comité du Loiret.

Merci à tous les donateurs.

Parallèlement, pendant tout le mois d'octobre, une magnifique composition florale dans un camaïeu rose, composée par l'Atelier d'Hélène a orné le hall de la mairie.

Zoom sur une activité sociale existante sur notre commune

La commune de Cléry-Saint-André est dotée d'un accueil de jour, non médicalisé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
Cet accueil est localisé dans la cour de la mairie et assuré par l'association l'Arche des Souvenirs.
Le but est de soutenir les personnes atteintes de cette maladie ainsi que leur entourage. C'est un lieu de rencontre, de partage, de stimulation pour les malades et de soutien aux familles.
La personne est accueillie à la journée avec un accompagnement personnalisé.
L'accueil peut recevoir jusqu'à 8 personnes par jour. Il est ouvert de 10h à 17h.
Le personnel de l'accueil est composé d'une maîtresse de maison, d'une aide soignante, d'une psychologue et d'une infirmière. Une équipe de bénévoles apporte également un soutien et une valeur ajoutée à l'équilibre relationnel et affectif des accueillis.

Retrouvez toutes les informations sur le site :
archedessouvenirs.fr
Contact :
accueildejour.clery@orange.fr

Le Centre Multiservices « Jeanne d'Arc » vous accueille du lundi au vendredi

Le Centre Communal d'Action Sociale
Son rôle est d'accueillir, d'écouter, de conseiller et d'accompagner les personnes en difficulté. (Perte d'autonomie, difficultés financières, aides administratives, instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale…) Muriel DAGUE assure une permanence du lundi au vendredi matin sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous au 02 38 46 98 92

Le Conciliateur de justice
En cas de désaccord avec une personne (problème de voisinage, relations propriétaire/locataire, créances impayées, malfaçons de travaux…) vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice. Monsieur LAXENAIRE, conciliateur de justice, nommé par le président de la cour d'appel d'Orléans, vous informera et conseillera pour résoudre ou trouver une solution amiable et équitable à certains de vos litiges. Jean-Michel LAXENAIRE reçoit les 2èmes et 4èmes mercredis du mois sur rendez-vous au 02 38 46 98 92 ou 02 38 46 98 98

La CARSAT Centre Val de Loire - (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
Cet organisme de la sécurité sociale, exerce de nombreuses missions au profit des assurés. Si vous avez besoin de conseils ou d'un accompagnement dans vos démarches, (difficultés pour faire face à vos dépenses de santé, pour recevoir vos indemnités journalières, connaitre vos droits pour accéder aux soins…) Ginessa MAMET vous reçoit les jeudis matin sur rendez-vous au 02 38 79 96 65

La Maison du Département de l'Ouest Orléanais
Les Assistantes Sociales du Département vous reçoivent sur rendez-vous les mardis mercredis et vendredis matins et les mercredis après-midi sur rendez-vous au 02 18 21 29 37

L'ADIL et l'Espace Info Energie
Vous souhaitez obtenir des informations sur vos droits et obligations en matière de logement (loyers, charges, copropriétés…) ou bien sur les aides à l'amélioration de l'habitat, à la rénovation énergétique, ainsi que sur les travaux à engager pour rénover sa maison. Pour toutes vos questions, les conseillers de L'ADIL et de l'Espace Info Energie vous reçoivent le 1er mardi du mois à partir de 14h00, rendez-vous au 02 38 62 47 07 ou 02 38 46 98 92

Le Relais Petite Enfance du Val d'Ardoux (RAM)
Marie-Laurence PELLETIER, vous informe sur les différents modes de garde, sur la réglementation, les organismes à contacter et vous fournit une liste des assistantes maternelles agréées indépendantes. Le service est ouvert les lundis de 14h00 à 19h00 – les jeudis sur rendez-vous de 14h00 à 18h00 et les vendredis de 14h à 18h00 - Téléphone 02 38 45 41 47 ou au 06 80 44 12 27

La Mission Locale
Jean-Philippe BRUGNOT reçoit le lundi matin sur rendez-vous, il accompagne les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un logement afin de faciliter leur insertion professionnelle.
Téléphone 02 38 78 91 92 (sauf le mardi après-midi).

Les communes de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire organisent :

Un Forum de l'Emploi
Le jeudi 17 mars de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00
Espace Belle jeunesse
6, rue du Retour des Champs
(Salle attenante au collège Gaston Couté)

Cette manifestation a pour objectif de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises ayant des besoins de recrutement sur ces 3 communes et leurs communautés de communes.

Pour plus d'informations ***02 38 46 98 92***

Commission Embellissement

Cette commission travaille sur la valorisation des espaces publics et la préservation du cadre de vie. Elle est également responsable de l'accessibilité des bâtiments publics.

Dans un objectif de développement durable, la commission a proposé au conseil municipal d'élaborer un Agenda 21 pour recenser et coordonner un ensemble d'actions à mettre en place au niveau communal pour la préservation de l'environnement et des ressources.

Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Rampe d'accès à la Villa des Bordes

L'accessibilité des bâtiments communaux a été au cœur des travaux de la commission tout au long de l'année 2015. En effet, depuis 2005, la loi oblige que tous les bâtiments recevant du public soient accessibles aux personnes handicapées. Les communes doivent également mettre progressivement en accessibilité les voiries et trottoirs. Ces obligations concernent tous les types de handicaps : moteurs, mais aussi visuels ou sensoriels.

Sur notre commune, de nombreux aménagements restent à réaliser. Il était nécessaire de se faire accompagner par des spécialistes pour identifier réellement les travaux nécessaires pour chaque site. Un premier diagnostic réalisé en mars 2015, par le bureau Véritas avait chiffré à plus de 320 000 euros les dépenses nécessaires pour rendre l'ensemble de nos bâtiments accessibles. Ces coûts importants demeurent un véritable frein pour nombre de petites communes comme Cléry-Saint-André.

Le législateur a donc pris acte de ces difficultés et a ouvert un nouveau délai aux communes pour réaliser des travaux, à la condition qu'elles s'engagent par écrit auprès de la préfecture en élaborant un « Agenda d'accessibilité programmée » (Ad'AP) au plus tard le 26 septembre 2015 ce qui permet à la collectivité d'étaler ses travaux sur quatre exercices budgétaires.

La commune a donc priorisé ses interventions jusqu'en 2018, sachant que tous les bâtiments récents (gymnase, écoles, locaux périscolaires…) respectent déjà ces nouvelles règles. Ce sont donc surtout les bâtiments anciens et à étages (bibliothèque, école de musique, mairie…) qui devront être aménagés. Lorsque l'aménagement n'est pas possible techniquement ou financièrement, une réaffectation des locaux devra être étudiée.

Concernant la voirie, la mairie intègre désormais un volet « accessibilité » dans tous les travaux d'aménagement d'espaces publics qu'elle réalise. Le dévoiement, la voie verte ou encore la halle ont été autant d'occasions de rendre progressivement accessibles certaines parties de la commune. Les trottoirs de la rue du Maréchal Foch demeurent un objectif prioritaire.

Enfin, la mairie a déjà procédé en 2015, avec le soutien financier de la Région Centre Val de Loire, à la mise en accessibilité de l'Hôtel-Restaurant de la Villa des Bordes dont la commune est propriétaire.

Un agenda 21 pour Cléry-Saint-André

Sur proposition de la commission Ville durable, le conseil municipal a approuvé l'élaboration d'un « Agenda 21 » pour la commune. Il doit s'agir d'un véritable programme d'actions à mettre en œuvre pour le développement durable à l'échelle de notre collectivité. Ce projet va nous permettre d'aborder toutes les composantes comme l'eau, les déchets, la biodiversité, l'énergie, les déplacements, l'urbanisme, le développement économique, l'éducation, la santé, la cohésion sociale... et d'engager une réflexion globale de notre territoire.

Des groupes de travail thématiques seront prochainement constitués pour dresser un état des lieux de la situation de notre commune et des actions sont d'ores et déjà mises en œuvre. Leurs travaux permettront de formuler de nouveaux objectifs à réaliser.

et Ville durable

Embellissement et fleurissement

Décorations de Noël

La municipalité a fait le choix de renouveler une partie importante des décorations de Noël. Ainsi, de nouveaux motifs ont été acquis à Noël 2014 pour notre centre bourg. En 2015, les décorations de la rue principale ont été complétées et c'est la place de Saint André qui a été mise à l'honneur avec de nouveaux motifs.

En lien avec les actions de la Commission culture, plusieurs autres décorations ont été mises en place par les agents municipaux dans divers lieux publics, selon les couleurs définies en accord avec l'entente commerciale. Sur le parvis, il a été installé les créations originales de Charles BAECHLER, clérycois, et Marie HUBERT, conseillère municipale : des rênes en bûches de bois.

Fleurissement : la commune primée

Au printemps, notre commune a été récompensée par le Conseil Départemental et la Société d'Horticulture du Loiret (SHOL) pour le fleurissement intérieur de la cour de la mairie. Un cognassier a été décerné en plus du prix, il a été planté dans le square de la rue du Cloître, à proximité de la Borne Girouette.

Décorations de Noël dans la cour de la Mairie

Des nouveautés sont prévues pour 2016 : un printemps tout en couleur au Pré des Gains et à la Poule Blanche, où des bulbes ont été plantés à l'automne en partenariat avec le service périscolaire, et un nouveau fleurissement de la façade de la mairie aux couleurs flamboyantes.

Particuliers et entreprises sont aussi invités à fleurir les balcons, terrasses, jardins, extérieurs pour donner de la couleur à toute notre commune. La section locale de la SHOL est là pour aider les personnes qui le souhaitent.

Quelques conseils pour jardiner autrement (source ADEME)

Nous utilisons parfois des pesticides, sans prendre conscience que nous polluons le sol, l'eau, l'air et mettons notre santé en danger. Il est possible de jardiner sans produit chimique et d'obtenir des produits de meilleure qualité.

Pour éviter le développement de maladies

- bien choisir les variétés de plantes cultivées ;
- varier les plantes cultivées d'une année à l'autre pour rompre le cycle de développement des parasites et limiter leur contact avec les cultures auxquelles ils s'attaquent ;
- ne pas trop serrer les plantations et tailler régulière ment les haies et les arbustes pour faire pénétrer la lumière afin d'éviter la stagnation d'eau après la pluie et le développement des maladies ;
- couvrir le sol pour éviter le développement des mauvaises herbes ;
- utiliser du compost ou du fumier pour améliorer la fertilité du sol et renforcer la résistance des cultures en nourrissant les plantes.

Donner un nouveau visage au jardin

- adopter la tonte haute (6 à 8 cm) ;
- laisser l'herbe et les fleurs vagabondes esthétiques (rose trémière par exemple) se développer ;
- limiter les surfaces à désherber ;
- créer des espaces favorisant la biodiversité et la présence de certains insectes ou animaux ennemis des ravageurs utiles au jardin.

Économiser l'eau

- arroser le matin ou le soir, l'évaporation de l'eau sera moins importante qu'aux heures les plus chaudes ;
- installer un récupérateur d'eau de pluie, vous pourrez l'utiliser pour l'arrosage de votre jardin. De plus, elle est réputée meilleure pour le jardin, car elle ne contient ni chlore ni calcaire ;
- récupérer l'eau utilisée pour laver vos légumes ou l'eau de cuisson des aliments comme les pâtes ou les pommes de terre, pour arroser vos fleurs et vos plantes en pot. Sachez que certaines eaux de cuisson peuvent être très bénéfiques pour vos plantes. Vous ferez en plus des économies d'eau.

Nouveaux locaux, rythmes scolaires, la rentrée scolaire s'est bien passée

Suite à la réforme des rythmes scolaires sur l'année 2014-2015, la commission Action scolaire a travaillé activement avec tous les acteurs de l'éducation pour apporter quelques aménagements à l'organisation des TAP qui ont été favorablement accueillis depuis septembre. Les enfants des écoles publiques des Bergerêts bénéficient également cette année des travaux importants réalisés par la mairie sur les locaux scolaires.

Rentrée 2015 : une classe de maternelle maintenue

Depuis 2013, une cinquième classe est ouverte à l'école maternelle des Bergerêts. Elle apporte des conditions d'enseignement beaucoup plus satisfaisantes et la municipalité y est attachée. Or, en avril 2015, les services de l'Education Nationale ont annoncé sa potentielle fermeture. En effet, les effectifs de l'école sont chaque année à la limite du seuil d'ouverture/fermeture. Les Délégués de Parents d'Elèves et les élus ont alors attiré conjointement l'attention du directeur départemental des services de l'éducation national, M. Toupry, et de l'inspecteur du secteur, M. Gabert, sur notre situation. Au final, grâce à quelques enfants inscrits supplémentaires, les services de l'Education Nationale sont revenus sur la décision de fermeture en juin, au soulagement de la communauté éducative clérycoise. Nous savons néanmoins que nous restons chaque année près des seuils.

Les inscriptions à l'école sont ouvertes depuis le 7 janvier. Rendez-vous en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour inscrire votre enfant.

Rythmes scolaires : un effort poursuivi

La réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur à Cléry-Saint-André à la rentrée 2014. Sa mise en œuvre s'organise dans le cadre d'un « Projet Educatif Territorial (PEDT) » élaboré par un comité de pilotage réunissant 18 membres de toute la communauté éducative : élus de la municipalité, enseignants, délégués de parents d'élèves (DPE), délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN), inspecteur de l'éducation nationale (IEN), responsables associatifs, citoyens bénévoles, agents municipaux et enfants. Ce comité se réunit régulièrement pour faire le point sur la mise en œuvre de la réforme et c'est devenu désormais un réel lieu d'échange sur l'articulation entre vie scolaire et périscolaire dans la commune.

TAP activité "cuisine"

Des ajustements concertés

La première année d'exercice des nouveaux rythmes a permis de confirmer les grandes lignes de l'organisation qui avait été mise en place. Les horaires des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été maintenus : en début d'après-midi (13h45-14h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour la maternelle, et en fin d'après-midi (15h30-16h30) les mardis, jeudis et vendredis pour l'élémentaire. Sur ces créneaux, les activités proposées aux élémentaires s'inscrivent autour de cinq grands thèmes : l'initiation sportive, l'éveil culturel et artistique, la citoyenneté, la découverte scientifique et la connaissance du patrimoine local. En maternelle, les activités concernent exclusivement les grandes sections ; les petites sections étant en sieste et les moyennes sections disposant d'un temps calme plus propice à lutter contre la fatigue des enfants. Outre les animateurs, les activités sont proposées avec le concours de citoyens engagés qui viennent partager bénévolement leurs passions ou leurs connaissances avec les enfants.
Quelques aménagements ont néanmoins été étudiés par les services municipaux suite aux demandes du comité de pilotage, puis mis en place à la rentrée de septembre 2015. Ils concernent principalement les élémentaires :

- Plus de souplesse pour les familles : les inscriptions aux activités des mardis-jeudis et celles des vendredis sont désormais dissociées. Un enfant peut participer à l'une sans l'autre ;
- Une plus grande diversité des activités et le choix de l'animation du vendredi par les enfants eux-mêmes ;
- Un renforcement de l'équipe d'animation et le recours à des intervenants sportifs extérieurs afin de diversifier et d'améliorer le contenu des activités ;
- Une diminution de la taille des groupes pour un meilleur équilibre et une meilleure organisation ;

Bien que ceci représente un effort financier, la municipalité a fait le choix de maintenir la gratuité des TAP pour l'année scolaire 2015-2016. Le comité de pilotage qui s'est réuni le 4 décembre dernier a jugé favorablement ces avancées et étudie les prochains ajustements qui seraient nécessaires pour la rentrée 2016.

Un accueil organisé le mercredi midi

Le centre de loisirs municipal est ouvert aux familles qui le souhaitent, le mercredi de 11h30 à 18h30. En 2015, la municipalité a réorganisé sa grille de tarifs en fonction du quotient familial et limité la hausse du coût de ce service pour les familles. Le prix de l'accueil à la demi-journée intègre le repas du midi. Le goûter collectif demeure quant à lui facultatif. Une garderie est également proposée gratuitement aux familles le mercredi de 11h30 à 12h45 pour les parents qui gardent leur enfant l'après-midi mais qui ont besoin de temps après l'école pour venir le chercher.

Un nouveau dortoir et une nouvelle classe à l'école maternelle

Les travaux d'aménagement du nouveau dortoir et de la cinquième classe de maternelle ont débuté en février 2015 pour une mise en service à la rentrée.

Au vu des besoins qui augmentaient, l'aménagement d'un nouveau dortoir et d'une cinquième classe à l'école maternelle avait été initié sous le précédent mandat. Ces projets s'inscrivaient dans le cadre d'une réflexion globale d'évolution des équipements scolaires et périscolaires. Un groupe de travail dédié (dit LPEM « Locaux Périscolaire et Ecole Maternelle ») composé d'élus, d'enseignants, du DDEN, de délégués de parents d'élèves et d'agents municipaux a alors vu le jour afin d'étudier différentes solutions d'aménagement et d'être force de proposition.

Pas moins de six projets différents d'implantation ont été explorés avant qu'en 2014, un choix soit arrêté à l'unanimité du groupe de travail LPEM, de la commission Affaires scolaires et du bureau municipal. La solution retenue pour l'aménagement du nouveau dortoir était l'agrandissement d'une salle de classe de l'école élémentaire qui serait reliée à l'école maternelle par une passerelle créant un lien couvert entre les deux établissements.

Les avantages de cette solution sont une simplicité technique et une faible emprise sur les cours et espaces verts, tout en permettant le plus grand dortoir parmi toutes les solutions envisagées. La cinquième classe a alors pu intégrer le cœur de l'école maternelle dans l'espace libéré par l'ancien dortoir. Ce scénario préserve les possibilités d'évolutions futures des deux écoles.

Le voisinage du dortoir avec l'école élémentaire a été pris en compte tout au long de l'étude avec notamment une attention particulière portée à l'acoustique et à la circulation des élèves.

Les nouveaux locaux ont été livrés à la rentrée de septembre 2015. Après une période d'adaptation des enfants et du service périscolaire, aidés en cela par les professeurs des écoles maternelles qu'il faut ici remercier, le fonctionnement du nouveau dortoir et de la cinquième classe maternelle donne aujourd'hui satisfaction aux utilisateurs. Ce double projet répond aux besoins présents, avec notamment 44 enfants inscrits cette année à la sieste, ainsi qu'aux besoins futurs avec les évolutions démographiques attendues devant permettre de pérenniser la cinquième classe de maternelle.

Ces travaux représentent un investissement de 183 400 euros HT. Ils ont bénéficié de subventions de l'Etat et de la réserve parlementaire de Monsieur le Député Olivier Carré.

La nouvelle classe

Les fenêtres de l'école élémentaire rénovées

En raison du chantier de l'école maternelle, les travaux d'amélioration de l'école élémentaire ont quant à eux été exceptionnellement déplacés aux vacances de Toussaint.

La municipalité a poursuivi le remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire. Plus isolantes, elles protègent mieux du froid comme du bruit et apportent de meilleures conditions de travail pour les élèves et les enseignants. La municipalité a décidé d'accélérer ce projet pour que toutes les classes disposent de leurs nouvelles fenêtres en 2015. Quatre classes ont donc été rénovées cette année pour un coût de 26 400 euros HT. Les travaux ont été effectués par une entreprise cléricoise.

Ecole Notre Dame
C'est beau, une école qui vit !

En cette rentrée 2015, notre équipe éducative confirmée et renforcée s'est lancée dans cette nouvelle année avec enthousiasme et des projets plein la tête ! 2015-2016 sera marquée par des travaux de rénovation et le renouvellement d'une part importante du mobilier et du matériel pédagogiques...

L'école Notre-Dame de Cléry poursuit son exploration artistique par son thème pédagogique d'année : "des arts et des mots". Priorité est donc donnée au vocabulaire, essentiel pour la réussite de nos élèves. Des ateliers de création (A.P.C.) sont proposés pendant la pause méridienne, animés par une enseignante. Aux beaux jours, nous organiserons des ateliers "fresque" pour repeindre de mille couleurs le mur gris au cœur de notre école. D'autres expressions artistiques animent notre garderie du mercredi matin. Karine et Maëva y proposent aux enfants de nombreuses activités ludiques, créatives et de détente. Les quatre classes explorent, imaginent, créent et exposent leurs œuvres. Les goûters littéraires permettront de partager une multitude de lectures. Les enfants choisiront aussi leur livre préféré et suivront un "Rallye lecture" dans le cadre du "concours littéraire des Incorruptibles".

Les élèves de l'école Notre Dame

Bien sûr, nous poursuivons nos efforts sur nos trois priorités pédagogiques. La première consiste à accueillir et à accompagner les enfants selon leurs besoins. Nous nous attachons donc, avec notre réseau d'aides, à développer un suivi personnalisé et à mettre en œuvre une pédagogie différenciée qui permette à chacun de progresser à son rythme...

La seconde nous conduit à proposer une initiation de qualité à la pratique de la langue anglaise dès la maternelle. Cette année, Greg ARCHEN, notre nouvel intervenant d'Anglais, propose dans toutes nos classes des activités orales ludiques et variées, exclusivement en Anglais, afin que chaque élève ose prendre part à la conversation... Sa méthode et ses outils sont certifiés "Cambridge". Ils préparent déjà les enfants aux examens de cette prestigieuse université, en lien avec le collège La Providence à Olivet...

Notre troisième priorité nous entraîne à utiliser les nouvelles technologies au service des apprentissages de nos élèves. Nos vidéoprojecteurs, connectés à Internet, nous ouvrent de multiples possibilités de découvertes interactives et un accès à une infinité de ressources documentaires. La salle informatique accueille divers ateliers. Les ainés utilisent des ordinateurs portables, notamment pour mettre en forme leurs écrits et pour animer le blog de l'école. Notre site Internet est ainsi devenu au fil du temps un outil de communication et un véritable support motivant pour nos élèves. Ce blog dynamise notre pédagogie de l'expression écrite...

Enfin, notre école cultive son caractère "nature", familial et convivial. De nombreux événements organisés par notre association de parents d'élèves, l'APEL, ponctuent et animent la vie scolaire. Un exemple ? La soirée mexicaine du samedi 27 février 2016 à l'Espace Loire marquera ce début d'année ! Venez nombreux...

Vous souhaitez inscrire vos enfants pour la rentrée 2016 ?
N'hésitez donc pas à prendre contact dès maintenant
avec Fabrice LATIEULE, chef d'établissement,
par téléphone au : 06 79 23 58 88
Par courriel : ecole.notre-dame.clery@wanadoo.fr.
Vous désirez en savoir plus ?
Rendez-vous sur notre blog : http://launedescm.blogspot.fr/

Collège Jacques de Tristan

Cette année, deux voyages scolaires seront organisés :
Un pour le niveau 4ème, à Fontainebleau et Barbizon, du 31 mars au 1er avril 2016. C'est un voyage pluridisciplinaire durant lequel les élèves s'initieront, d'une part à l'escalade et d'autre part, découvriront un courant artistique lors de la visite du Musée des peintres de Barbizon.

L'autre pour le niveau 3ème, dans la Somme et le Pas-de-Calais, du 27 au 29 avril 2016, en liaison avec le programme d'histoire-géographie, par la découvrant des sites de la 1ère et 2éme Guerres Mondiales.

Sécurisation du parking du collège

La municipalité a revu la signalisation, le mobilier urbain et le marquage au sol aux abords du collège. Ces travaux visent à améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, ainsi qu'à organiser mieux le stationnement. Coût : 17 100 euros HT, subventionnés par la Région Centre et le Conseil départemental du Loiret.

Mise en sécurité de la rue du Collège

Rénovation des vestiaires du stade Raymond Plotu

Inauguration des vestiaires du stade Raymond Plotu

Peu de temps après les élections municipales, la Commission « Vie associative et Jeunesse » s'est réunie afin de dresser un état des lieux de la situation des vestiaires du stade de football. La commission a pu constater une forte dégradation des installations. L'usage et le temps, ainsi qu'une ventilation insuffisante, se sont révélés être la cause principale de cette situation. La décision a alors été prise de prioriser la réhabilitation totale de ces vestiaires et d'inscrire ce projet dès le budget 2015.

Dans un souci de maîtrise des coûts, le choix a été fait de se dispenser d'un maître d'œuvre extérieur et de faire porter la conception et la conduite des travaux par le responsable des services techniques municipaux.

Après consultation, six entreprises ont été retenues pour une rénovation globale : carrelages et faïences, plomberie, peintures et ravalement de façade, menuiseries, couverture, électricité et ventilation ont été en tout ou partie revus. Les travaux représentent une dépense de 60 400 euros HT, conforme aux estimations. Une subvention de 3 000 € a été attribuée par le Sénateur Jean-Pierre Sueur au titre de la réserve parlementaire.

Un calendrier maitrisé a permis que les travaux débutent à l'issue de la saison footballistique, début juillet 2015, pour s'achever avant la reprise, réduisant ainsi au minimum les contraintes sur l'activité sportive. L'investissement du bureau et des membres de la section football a permis de finaliser l'aménagement des locaux par l'ajout de tableaux, pendules, étagères et autres éléments de finition…

Les premiers retours des utilisateurs apparaissent très favorables, les locaux rénovés s'avérant fonctionnels et conformes aux souhaits exprimés. Ils ont été inaugurés le 19 décembre 2015 en présence du Sénateur Jean-Pierre Sueur, du Conseiller départemental Claude Boissay et du Président du district de football du Loiret Jacky Fortepaule.

Les vestiaires rénovés

Le saviez-vous ?

En 1965, la municipalité a décidé d'acquérir une parcelle à l'ouest du bourg pour y aménager un terrain de sport en remplacement du terrain sommaire qui existait alors au hameau des Villeneuves. C'est en 1972 que des vestiaires furent ajoutés. Au cours des années 1990, l'ensemble a été baptisé « Stade Raymond Plotu » en hommage à l'ancien président de la section football de l'AASC Cléry.

Du dialogue avec les associations au projet municipal

La présence de représentants de la municipalité aux assemblées générales des associations permet souvent de formaliser les besoins et attentes du monde associatif exprimés au cours de l'année et aussi de suivre les actions engagées. La commission « Vie Associative et Jeunesse » et le bureau municipal travaillent ensuite à accorder au mieux les demandes avec les moyens financiers disponibles et à phaser les projets.

Ainsi, l'étude des toilettes du boulodrome « Josselin », route de Jouy-Le-Potier, se concrétisera par l'installation de toilettes sèches pour le printemps 2016. De même, après la rénovation de la toiture et du revêtement de sol, l'entretien du club house du tennis se poursuivra au printemps par la réfection des peintures extérieures.

La rénovation de l'entrée et des sanitaires de l'Espace Loire n'est pas oubliée. Cependant, les budgets contraints n'ont pas permis de la réaliser pour le moment.

Amicale des sapeurs pompiers

L'année 2015 fut marquée par l'anniversaire de notre Centre de Secours qui a fêté ses 20 ans !
20 ans déjà que le Centre Intercommunal de Cléry-Saint-André a pris ses quartiers rue des Bonshommes. Vous étiez nombreux pour l'occasion à venir découvrir nos activités et fêter avec nous cet événement.
Merci pour votre participation et rendez-vous le 28 mai prochain pour une nouvelle édition de nos portes ouvertes.

Nous vous donnons également rendez-vous l'année prochaine pour :

- la Sainte Barbe le samedi 3 décembre 2016 à Cléry-Saint-André
- le loto, le samedi 17 décembre 2016

Si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours, sachez que nous organisons des formations au sein du Centre de Secours. N'hésitez pas à contacter le chef de centre le Commandant Jean-Marc DUPLAN au 06 70 32 87 92.
Nous tenons à vous remercier pour votre participation à l'ensemble des manifestations que nous avons organisé en 2015.

Vos sapeurs-pompiers vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2016.

Création Accueil

L'Association CREATION ACCUEIL continue à vous accueillir dans ses diverses activités que nous vous rappelons brièvement :

- L'atelier de travaux manuels du mardi après midi ;
- Les cours de dessin le jeudi matin tous les 15 jours ;
- Les cours d'informatique (à la demande) ;
- Les cours d'Espagnol le lundi soir.

Concernant les cours d'Anglais qui avaient lieu le mercredi soir, ils n'ont hélas pu reprendre, le professeur d'Anglais nous ayant fait défaut en dernière minute ; nous sommes donc à la recherche d'un professeur d'Anglais pour les cours du mercredi soir.
De nombreuses personnes étaient inscrites et ces dernières se disent prêtes à reprendre ces cours même en cours d'année ; si une personne est intéressée pour donner ces cours (professeur ou étudiante niveau master), qu'elle prenne contact avec nous.

Le dernière petite sortie de septembre à Andorre a été une réussite, bonne humeur et convivialité étaient au rendez vous ; une photo des participants en témoigne.

Après le grand voyage en Italie en juin dernier ; l'association vous propose cette année un voyage en Allemagne (Berlin, Dresde et la Suisse Saxonne).

Vous aurez plus de détails sur toutes ces activités lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le **vendredi 29 janvier à 19h** Espace Loire à Cléry-Saint-André.

En attendant et pour plus de renseignements sur ces activités, vous pouvez prendre contact avec Jacqueline CHAMPION Présidente au 02 38 45 70 70

En espérant vous retrouver bientôt nous vous souhaitons :
Une bonne année 2016, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans le cœur de vos proches.

Danse moderne Association Diagonales

L'association de danse moderne Diagonales propose des cours de danse hebdomadaire pour les enfants dès la grande section, les adolescents et les adultes.

Elle accueille tous les danseurs débutants ou ayant déjà pratiqué la danse.
Les cours se déroulent en musique en plusieurs parties : un échauffement, des exercices de déplacement, l'apprentissage d'un enchaînement sur plusieurs séances.
Les cours pour les enfants et les adolescents sont centrés sur des ateliers de création.
L'objectif des cours n'est pas la performance mais plutôt un travail d'écoute sur le corps.

Un spectacle est présenté au public tous les ans.
En outre, l'association participe à des actions culturelles avec d'autres associations de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux.

Chaque année, pendant les vacances de printemps est proposé aux enfants dès le CP de participer à un stage « Arts plastiques et Danse ». Pendant quatre jours, les enfants travaillent les arts plastiques le matin et la danse l'après midi autour d'un peintre ou d'un thème (le masque en 2015). Les créations des enfants sont présentées aux familles à la fin du stage.

Vous pouvez retrouver en images l'association sur Internet : http://dansediagonales.wix.com/diagonales

Ne manquez pas de nous contacter pour avoir des renseignements précis sur les dates des activités proposées et sur les tarifs.

Rappel des horaires :
Mercredi pour tous à la salle polyvalente des Bergerets (école publique de Cléry-Saint-André)

Enfants de GS au CE1, 16h15 à 17h15
Enfants de CE2 au CM2 17h15 à 18h15
Ados dès le collège, 18h15 à 19h30
Adultes, 19h45 à 21h15

Renseignements au 06 81 99 42 33 ou par mail : danse.diagonales@orange.fr

AASC Self Défense

La Self Défense a terminé son année sportive avec une démonstration de fin d'année le 13 juin dernier à l'Espace Loire. Au cours de la soirée, familles et amis ont pu constaté les progrès effectués après un an de travail. Ce fut également l'occasion de remettre aux jeunes et aux adultes les ceintures, dont cette année une nouvelle ceinture noire à Georges.
Jeunes ou adultes, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y serez les bienvenus !

Rappel :

Cours enfants :
mardi de 18h30 à 19h30 et vendredi de 19h à 20h

Cours adultes :
mardi de 18h30 à 21h et vendredi de 20h à 21h30

Gym danse

Pour l'année 2015/2016, c'est la continuité de l'accueil d'adhérents à la recherche pour chacun d'un épanouissement personnel par la pratique d'une activité gymnique ou culturelle.

La section doit évoluer pour s'adapter au monde moderne et à la vie qui sera la nôtre demain.
C'est possible grâce au dynamisme des éducateurs de la section qui animent et en font ce qu'elle est.

Remerciements à ceux et celles qui assurent le fonctionnement de la section.

Invitation à pratiquer un sport avec la section GYM-DANSE, et découvrir les différentes activités
Cours proposés – salles Espace Ardoux ou Espace Loire

Activités Gymniques – *gym.danse.clery@orange.fr*
Ateliers Eveil Corporel, Découverte gymnique
Ateliers Initiation gymnique et gymnastique rythmique
pour enfants de moyenne & grande sections et les écoliers

Activités Fitness Techniques actuelles pour adultes :
Gym. Cardio. Renfo. musculaire, gym adptée, DO-IN, YOGA, STEP, LIA, Danses Cardio chorégraphiées : LIA – Zumba - shebam – et autres nouveautés

Activités d'Expressions – *gym.danse.clery@orange.fr*
Ateliers DANSE - « Modern'Jazz » à Cléry
cours Eveil, Initiation, cycles 1 & 2 & 3

Ateliers Théâtre - *gym.danse.clery@orange.fr*
Avec Corinne et Minouche & les Baladins de l'Arc en Ciel
Cours Grands Ecoliers – Collégiens & Ados

Présentation des activités de fin d'année
Ateliers Initiation Théâtre - Vendredi 27 Mai 2015 à 19h30
Ateliers Danse Jazz - Samedi 4 Juin à 19h45
et Dimanche 5 Juin à 15h
Ateliers Initiation activités Gymniques et Gymnastique Rythmique - Mercredi 22 Juin à 15h
Animation et fin des activités pour les cours Adultes
- Mercredi 22 Juin

Toutes INFOS des Activités *– gym.danse.clery@orange.fr*

Assemblée Générale section Gym-Danse
Le vendredi 29 Janvier 2015 à 19h30 – Espace Ardoux

Lumières sur Notre-Dame de Cléry

Plus de 1 500 spectateurs sont venus applaudir au mois de septembre les spectacles proposés par « Lumières sur Notre-Dame de Cléry », en particulier les concerts donnés le 12 septembre avec le « Grand Chœur de Cléry » et l'Orchestre du chapitre qui ont recueilli un vif et chaleureux succès. Les 130 choristes recrutés spécifiquement pour ce projet et les musiciens ont magnifiquement interprété les « Oeuvres à la Vierge » de Mozart, Massenet, Haydn, Morricone…

Dans la dynamique de ce premier succès, une deuxième saison est imaginée, et vous pouvez postuler pour rejoindre le « Grand Chœur de Cléry », qui répètera le premier week-end de juillet et le premier week-end de septembre pour préparer les deux grands concerts du **samedi 10 septembre 2016** (18h et 21h). Il n'est pas forcément nécessaire de savoir lire la musique, de nombreux supports (enregistrements voix par voix notamment) permettent l'apprentissage libre des œuvres. La thématique retenue, « Magnificat » laisse imaginer de nouveaux moments festifs et enthousiasmants dans le cadre unique et mis en lumière de « notre » Basilique.

L'objectif de l'association est de faire rayonner la Basilique de Cléry en mobilisant diverses formes artistiques.

Contacts et renseignements au lumieres.nd.clery@gmail.com

Randonnée pédestre

La section Randonnée pédestre de l'AAS Cléry, forte de sa centaine de membres, organise régulièrement des marches et des sorties adaptées aux différents publics.
Tous les mardis matins, rassemblement place De Gaulle à 10h pour une randonnée de 2 heures à un rythme doux.
Tous les mercredis matins, ceux qui cherchent à marcher plus longtemps et à un rythme plus soutenu se retrouvent en un lieu différent pour varier les découvertes (Sologne, Val de Loire…) suivant un calendrier trimestriel.
Un jeudi par mois les plus sportifs se lancent dans un parcours de 20 à 25 km sur la journée.

Tout au long de l'année des sorties sont organisées le samedi ou le dimanche. A cela s'ajoutent des grandes sorties qui allient randonnée, visites culturelles et découvertes gastronomiques. En 2016 pour le week-end de Pentecôte nous partirons dans le Cantal, fin mai début juin, nous découvrirons le Jura pendant une semaine et fin septembre nous organiserons un week-end dans le Perche.

Notre club est affilié à la FF Randonnée car nous pensons qu'il est nécessaire de conserver et valoriser notre patrimoine de chemins. Vous avez certainement remarqué ici ou là des panneaux directionnels surmontés de balises jaunes, elles jalonnent les circuits que notre fédération a sélectionnés. Le matériel est financé par le Conseil Départemental, les panneaux ont été posés par une entreprise d'insertion guidée sur le terrain par quelques-uns de nos membres. Ce sont aussi nos bénévoles qui entretiennent le balisage toute l'année soit en aide au technicien de la CCVA en charge des chemins de petite randonnée balisés en jaune, soit seuls pour les circuits de pays comme le sentier historique de la Vallée des rois en jaune et rouge et les chemins de grande randonnée comme le GR655 qui conduit à Saint Jacques de Compostelle en rouge et blanc. D'ailleurs deux de nos adhérents viennent d'effectuer un stage et vont renforcer notre équipe locale qui va ainsi compter quatre baliseurs officiels.

En adhérant à notre club non seulement vous partagerez des moments de convivialité et de bonne humeur mais en plus vous aurez la satisfaction de savoir que votre licence sert une cause utile, la défense et la préservation de nos chemins ruraux.

Pour tous renseignements contactez : Jean Claude Pinon
Courriel : j.claude.pinon@wanadoo.fr - Tel : 02 38 45 77 64

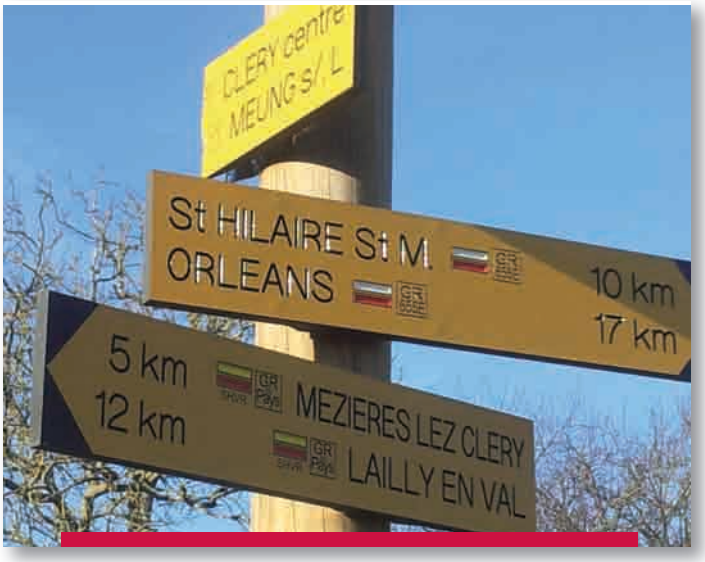

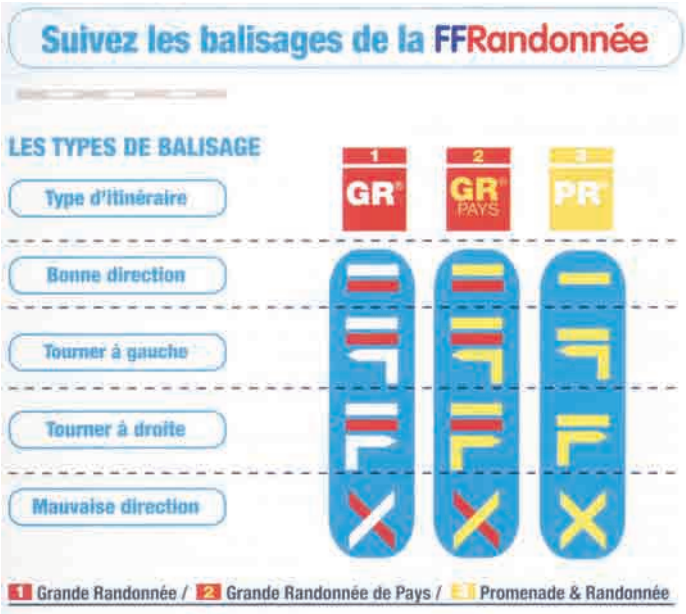

Harmonie

Après une fin d'année marquée par le concert de sainte Cécile avec nos nouveaux amis suisses de la fanfare d'Attalens et les festivités organisées dans le cadre de ce sympathique échange. Nous avons tenu notre assemblée générale le 8 janvier, et repris les répétitions sous la direction de Stéphanie Moreau, notre nouvelle chef.

Nous préparons le programme de nos prochaines sorties, à commencer par le concert de printemps qui aura lieu le **samedi 19 mars** à l'Espace Loire.

Office de tourisme

L'année 2015 de l'office de tourisme a été marquée par la création d'une association loi 1901 regroupant les 3 offices de Beaugency Cléry et Meung dont l'objectif est de promouvoir le tourisme de l'ouest du département.

La première action de cette association, a été de mettre en œuvre la réalisation de deux documents touristiques : un guide des hébergements tiré à 10 000 exemplaires et une carte regroupant les adresses des autres prestataires du tourisme, tirée à 20 000 exemplaires. Ces documents, réalisés par un professionnel, ont été distribués à la bourse touristique du Loiret dès le mois d'avril. Une trentaine d'hébergements situés sur le Val d'Ardoux sont répertoriés dans le guide parmi ceux de Beaugency et Meung-sur-Loire. La carte propose quant à elle, plus de vingt adresses du Val d'Ardoux réparties dans 17 rubriques.

Parmi les nouveautés de l'année, la collaboration à la billetterie du Son et Lumière est à noter. L'équipe de bénévoles s'est installée à l'office de tourisme du 1er juillet au 1er août, dernière date de représentation du spectacle de la Renaissance. Cette association ponctuelle a permis à l'office de tourisme d'accueillir de nombreuses personnes extérieures à la CCVA et au Son et Lumière de bénéficier d'un point de vente plus central.

L'été a été ponctué par les traditionnelles « Randonnées estivales » dédiées aux artisans et métiers d'art. 292 personnes ont parcouru les chemins du Val d'Ardoux et visité cinq ateliers dans des domaines très variés. Profitez des services de l'office de tourisme pour mieux découvrir votre territoire et pour connaître les activités qui s'y déroulent tout au long de l'année...

Office de Tourisme Cléry-Saint-André – Val d'Ardoux
111 rue du Maréchal Foch 45370 Cléry-Saint-André
Tél/fax : 02 38 45 94 33
www.ccvaldardoux.fr
o-tourismedeclery@wanadoo.fr

Du 1er octobre au 31 mars : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30.
Du 1er avril au 30 septembre : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé le mardi matin et le jeudi matin.

Rejoignez le Son et Lumière de Cléry !

L'association est active toute l'année, avec les équipes « animation » (réunion tous les mardis soir - danses, campements médiévaux, combats à l'épée), « couture » (réunion le mercredi soir – fabrication et réfection des costumes), « décors et aménagements » (chantiers tous les samedis – menuiserie, maçonnerie, peinture…).

Cette année 2016 sera celle du 20ème anniversaire de l'association. Le groupe « anniversaire – promotion » devra être particulièrement créatif.

Pendant l'hiver, l'association organisera un loto et un banquet Renaissance au château de Meung-sur-Loire. Elle mettra en œuvre le projet « Histoire des jardins » sur le terrain de Dry, en mobilisant les passionnés de jardinage.

L'association participe aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, puis arrivent les répétitions du spectacle fin mai, courant juin et début juillet (le vendredi soir).

Bien évidemment, le spectacle Son et Lumière mobilise particulièrement l'association. Les bénévoles peuvent participer aux équipes de billetterie, d'accueil du public aux parkings, de service au banquet et dans l'échoppe de la « Petite ripaille », de vente des produits dérivés, de machiniste, de technique. Surtout, à tous âges, de 2 ans à 80 ans, chacun enfile entre 2 et 5 costumes de figurant pour interpréter une grande page de l'Histoire de France.

Les 8 représentations du spectacle « La Renaissance, le Val de Loire éblouissant », auront lieu les **15, 16, 22, 23, 24, 28, 29 et 30 juillet 2016**.

Pour mieux nous connaître : www.cleryraconte.com
Pour nous contacter : contact@cleryraconte.com
ou 06 41 67 53 36 ou directement en s'adressant à
un bénévole de l'association.

Les Amis de Cléry

Partager l'envie de faire vivre le patrimoine historique et vivant de Clery-Saint-André et ses alentours est la mission simple et passionnante que se donne notre association. Nous sommes tous concernés et les Amis de Cléry vous attendent pour un temps d'échange ou pour une aide ponctuelle de façon à ce que notre action culturelle soit l'affaire de nous tous.

Cette année nous vous avons proposé une exposition sur les œuvres scolaires des Bergerets « Imagina Cité », une deuxième sur l'Annonciation avec dix reproductions de tableaux de grands maîtres et une conférence sur ce même thème, un concert « Rock'n Roll voyage » avec chant et piano. Le projet de la Borne Girouette de Yann Hervis à Cléry et celui de sa petite sœur à Mareau-aux-Près a trouvé son terme cette année. Elles font revivre les Chemins de Saint Jacques.

De nouveaux projets sont en perspective d'autres sont à imaginer nous vous attendons, faites le pas. A très bientôt.

lesamisdeclery.net

Association Foncière de Remembrement

Suite à de nombreuses demandes, d'agriculteurs, qui sont les principaux utilisateur des chemins (A.F.R.) de la commune de Cléry-Saint-André. Il est demandé aux Propriétaires Riverains de ces chemins (A.F.R.) de bien vouloir procéder au nettoyage de leur propriété en limite des chemins précédemment cités.

S'ils ne sont pas en mesure d'effectuer ces travaux, les services de la mairie seront amenés à effectuer ou faire effectuer ces travaux, et d'en répercuter le coût aux différents propriétaires riverains.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie de Cléry-Saint-André.
Le Président de l'A.F.R.
Jean-Pierre LEFEBVRE

Secours Catholique - Réseau Caritas

Présente sur Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-près, Mézières-Lez-Cléry, Ligny-le-Ribault, Ardon et Jouy-le-Potier notre association réunit aujourd'hui une vingtaine de bénévoles soucieux de soutenir les familles en difficulté et de les accompagner.

Nos actions peuvent être ponctuelles ou plus durables dans le temps en fonction des situations.
Cependant, notre mission va au-delà de l'accompagnement alimentaire et matériel. Notre volonté est d'accueillir, de soutenir, de redonner confiance, mais aussi de créer du lien social.

C'est ainsi que certaines activités ont vu le jour récemment. Par exemple, la création d'un atelier cuisine, moment privilégié pour des rencontres régulières où chacun apporte son savoir, l'organisation de sorties, ou d'après-midi festifs, le projet d'un atelier théâtre avec une représentation au mois de juin, etc.

Enfin un « café rencontre » a lieu tous les derniers mercredi de chaque mois au presbytère de Cléry-Saint-André, rue du Cloître (en attendant un nouveaux local) à partir de 14h30. Ouverts à tous, il permet de se rencontrer autour d'un goûter, pour discuter, bricoler, ou encore participer à des jeux de société en fonction des envies du moment et de chacun.

Enfin, les projets et la motivation ne manquent pas lorsqu'il s'agit de placer « l'humain » au centre, de l'aider à retrouver la place qui devrait être la sienne.

Les vins d'Orléans et d'Orléans-Cléry en campagne

Développer la notoriété des vins des AOC Orléans et Orléans-Cléry grâce à une nouvelle identité visuelle, moderne et décalée est l'objectif affiché par les vignerons de nos communes.

Le visuel se décline en quatre accroches différentes :
- « Wine more time - Faites pas sans blanc » pour les vins blancs d'Orléans, d'Orléans,
- « Wine not - Savoir rosé » pour les rosés d'Orléans
- « Born to be Wine - Passez au rouge » pour les vins rouges d'Orléans-Cléry.

Communiquer sur ces vins c'est mettre en commun le caractère unique des deux appellations pour les faire découvrir. Bonne découverte !

Pour plus d'informations : www.aoc-orleans.fr

Cléry Tennis

La saison sportive de l'AAS Cléry Tennis a démarré de la plus belle des manières avec une victoire d'équipe des Messieurs +35 ans qui a terminé leur championnat à la première place et qui jouera à un niveau supérieur l'année prochaine ; félicitations aux joueurs et au capitaine!

La section a organisé un arbre de Noël le dimanche 13 décembre au gymnase communal en partenariat avec le club de Baule. 40 enfants se sont réunis pour jouer et chaque jeune de l'AAS Cléry Tennis a reçu un cadeau et un t-shirt floqué du logo de la section.

Prochaines étapes... Des rencontres de proximité pour les jeunes (samedi 30 janvier 2016, samedi 12 mars 2016) et l'organisation d'un "Tournoi des 3 raquettes" (dimanche 20 mars 2016) en partenariat avec les sections badminton et tennis de table.

UFC Que Choisir Orléans

L'UFC - Que Choisir est une association (loi 1901) totalement indépendante de tous pouvoirs politiques, économiques et syndicaux. Ses missions essentielles : informer, conseiller et défendre les intérêts économiques et juridiques de tous les consommateurs.

Nos conseillers, tous bénévoles, assistés par une juriste spécialisée dans le droit à la consommation, sont là pour étudier vos problèmes et rechercher des solutions.

A Orléans, les permanences ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h.

Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h au 02 38 53 53 00.

Possibilités de prises de rendez-vous au 02 38 53 53 00 pendant les permanences téléphoniques.

UFC-Que Choisir Orléans
39 rue St-Marceau – 45100 Orléans
Site : www.ufcquechoisir-orleans.org
e-mail : contact@orleans.ufcquechoisir.fr

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Comment aborder la nouvelle année sans nous retourner sur la précédente. Les événements de 2015 n'auront laissé personne indifférent. Nous souhaitons pour 2016 une sérénité retrouvée pour notre pays dans un monde en mutation permanente.

Depuis 20 mois les élus municipaux travaillent chaque jour à mettre en œuvre avec abnégation le programme pour lequel ils ont été élus par les citoyens. Ainsi plusieurs projets ont abouti en 2015, d'autres actuellement en cours, tels que la réalisation de la halle sur le parvis nord de la Basilique et le dévoiement de la départementale seront achevés début 2016 et participeront positivement à l'évolution de l'identité de Cléry-Saint-André. Nous n'ignorons pas le contexte de contraintes budgétaires et la nécessité induite de se montrer prudent afin de ne pas compromettre l'avenir des clérycois.

Le mandat n'est pas terminé ne nous laissons pas distraire par des jeux politiques et autres attaques personnelles. Poursuivons notre démarche dans le respect de la mission qui nous a été confiée par les citoyens, continuons de travailler les dossiers avec efficience pour l'évolution et l'amélioration du cadre de vie des clérycois et des clérycoises.

Excellente Année 2016 dans la paix !

Vivre à Cléry-Saint-André

Le 6 novembre dernier, la Municipalité a organisé la première réunion publique du mandat. Il s'agissait de donner une information sur les travaux et les projets importants mis en œuvre par la Commune et par la Communauté de Communes.

Ce fut une réunion utile, qui nous a permis de redire pourquoi notre groupe « Vivre à Cléry » soutenait les projets d'aménagement des espaces autour de la Basilique et de création d'une halle sur l'îlot Lebrun. Mais il s'agit d'information descendante. On présente ce qui est déjà décidé, bouclé.

Nous pensons qu'il faut passer à une nouvelle phase. La démocratie participative consiste à donner la parole en amont des décisions, à écouter la parole des usagers et des citoyens. Nous espérons (avec un peu de scepticisme quand même), que l'élaboration de notre Agenda 21 sera l'occasion d'une véritable évolution à Cléry-Saint-André pour l'élaboration des futurs projets municipaux.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Face à l'adversité qui cherche à ébranler les fondements de notre République, que ces fêtes de fin d'année nous rapprochent encore plus les uns les autres. Je pense aussi à nos aînés qui se trouvent dans la maladie et seuls, aux plus fragiles d'entre nous qui passent eux aussi ces moments dans la solitude. Enfin, à vous tous, je souhaite de tout cœur de passer de belle fêtes de fin d'année dans la paix, l'humanité et le bonheur.

Soyez assurés que l'engagement d' « Un Nouveau Souffle pour Cléry » reste intact et reprendra après les fêtes avec autant de vigueur.

Le moment est au rassemblement de tous autour de nos valeurs communes.

Comme le chantent si bien les Enfantastiques dans leur nouvel album "Elle me plaît bien comme ça la France" (www.lesenfantastiques.fr) que je vous invite à écouter sans modération :

« Liberté, Egalité, Fraternité, en guise de devise pour que rien ne nous divise, Liberté, Egalité, Fraternité, trois mots qui donnent du bon sens à la France ».

Bonne année 2016 !

Dates à retenir

FEVRIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Mardi	2	Session Agricole	Communauté de Communes du Val d'Ardoux		Espace Loire
Vendredi	5	Assemblée Générale et Maisons Fleuries	SHOL	20h	Espace Loire
		Assemblée Générale	AASC Générale	19h	Espace Ardoux
Samedi	6	Assemblée Générale - Repas	Comité des Fêtes		Espace Loire
Jeudi	11	Scrapbooking	SHOL	14h – 17h	Petite salle des Genêts d'Or
Dimanche	14	Loto	Cercle Albert de Mun	13h30	Espace Loire
Mardi	23	Art Floral	SHOL	14h30 – 18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	26	Assemblée Générale	Office de Tourisme Intercommunal	20h	Espace Loire
Samedi	27	Concours d'écriture – Remise de Prix	Commune		Charlotte de Savoie ou Salle du Conseil
		Soirée mexicaine	APEL	20h	Espace Loire
Dimanche	28	Brocante	Les Calinoux		Espaces Loire et Ardoux

MARS

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Vendredii	4	Inauguration concours poésie	Municipalité		Salle Charlotte de Savoie
Samedi	5	Soirée cabaret	Commune		Espace Loire
Jeudi	10	Scrapbooking	SHOL	14h – 17h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	11	Remise des Prix concours poésie	Municipalité		Salle Charlotte de Savoie
Samedi	12	Audition clarinettes	EMM		Salle polyvalente des Bergerets
		Loto	AASC Football Cléry / Mareau		Espace Loire
Dimanche	13	Brocante	APEL		Espaces Loire et Ardoux
Mardi	15	Art Floral	SHOL	14h30 – 18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Jeudi	17	Printemps des Poétes	CCVA		Espace Loire
Vendredi	18	Printemps des Poétes	CCVA		Espace Loire
Samedi	19	Commémoration « Cessez le Feu en Algérie »	Municipalité	18h	Dry
		Carnaval des écoles	Écoles, École Municipale de Musique et Harmonie de Cléry		
		Concert de Printemps	Harmonie de Cléry	20h30	Espace Loire
Dimanche	20	Loto	CSHL	14h	Espace Loire
Samedi	26	Messe de la Veillée Pascale	Paroisse	20h30	Mareau aux Prés
Dimanche	27	Messe de Pâques	Paroisse	11h	Basilique Notre-Dame
Jeudi	31	Don du Sang	Centre de Transfusion Sanguine	16h30 – 19h30	Espace Loire

Exposition salle Charlotte de Savoie

- Municipalité - Poésie **du samedi 5 au samedi 12 mars**
- Mme HEMARAY - Aquarelles **du mardi 15 au lundi 28 mars**

AVRIL

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Dimanche	3	Brocante	AASC Basket		Espaces Loire et Ardoux
Mardi	5	Art Floral	SHOL	14h30 – 18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Jeudi	7	Scrapbooking	SHOL	14h – 17h	Petite salle des Genêts d'Or
Dimanche	17	Concours durée de vol et précision d'atterrissage	AASC Aéromodélisme		Sur terrain
Vendredi	22	Soirée Portes ouvertes	Ecole Notre Dame	17h – 19h	Ecole Notre Dame
Samedi	23	Audition « Les P'tites Bêtes »	Ecole Municipale de Musique	16h	Espaces Loire et Ardoux

Exposition salle Charlotte de Savoie

- Communauté de Communes du Val d'Ardoux - Concours photos « Les paysages en Val d'Ardoux » **du mercredi 13 au samedi 23 avril**
- Communauté de Communes du Val d'Ardoux - Exposition "Dérives à fleur de Loire" du photographe professionnel Nicolas Lenartowski **du mardi 26 avril au samedi 7 mai**

MAI

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Dimanche	1	Repas des Aînés	Municipalité	12h	Espace Loire
Dimanche	8	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945	Municipalité		
Jeudi	12	Scrapbooking	SHOL	14h – 17h	Petite salle des Genêts d'Or
Dimanche	15	Messe de Pentecôte	Paroisse	11h	Basilique Notre-Dame
Lundi	16	Rassemblement	Paroisse		Basilique N-D et Espace Loire
Mardi	17	Art Floral	SHOL	14h30 – 18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Jeudi	19	70 ans Secours Catholique : Marche et Soirée	Secours Catholique		
Samedi	21	Concert	Voix d'Ardoux		Espace Loire
Dimanche	22	Profession de Foi	Paroisse	11h	Basilique Notre-Dame
Mercredi	25	Concert	Arche des Souvenirs, Centre de loisirs et EMM	15h	Salle paroissiale
Vendredi	27	Animation-présentation atelier Théâtre écoliers et collégiens	AASC Gym-danse	20h	Espace Loire
Samedi	28	Gala d'Arts Martiaux	AASC Kwan Ki Do		Espace Loire
		Portes ouvertes	Pompiers	14h	Caserne des pompiers
Dimanche	29	Concours de Boules Lyonnaises	AASC Boules Lyonnaises		Le Mail

Exposition salle Charlotte de Savoie

- Communauté de Communes du Val d'Ardoux – Exposition **du mardi 26 avril au samedi 7 mai**
- Amis de Cléry – Exposition des enfants **du samedi 14 au samedi 28 mai**
- Communauté de Communes du Val d'Ardoux - Exposition "Dérives à fleur de Loire" du photographe professionnel Nicolas Lenartowski **du mardi 26 avril au samedi 7 mai**

Ville Fleurie — Route de la Vallée des Rois